

Septembre 2016

n° 32

# *L*Croisic



**CULTURE** cinéma et théâtre font leur festival

**SERVICES** à la population

**ENVIRONNEMENT** un jardin extraordinaire

**ÉDITORIAL** ..... 3

**ENVIRONNEMENT** ..... 4 - 5

Inauguration du jardin Stéphane-Jan



**SOCIAL** ..... 6 - 7

Le conseil municipal du Croisic vote  
une motion pour défendre le maintien  
de l'hôpital du Croisic

**SERVICES À LA POPULATION** ..... 8 - 16

Services à la population: répondre  
à un besoin



« Améliorer les services existants » :  
interview d'Annick Moulleron  
Espaces Verts et voirie: des services  
au service  
Une humeur de chien

**CULTURE** ..... 17 - 31

13<sup>e</sup> édition de Théâtre en Automne  
La ville du Croisic, premier partenaire  
du cinéma et de son festival  
« J'ai accepté avec grand plaisir et  
reconnaissance cette présidence » :  
interview de Didier Flamand  
« C'est digne du 10<sup>e</sup> anniversaire  
mais c'est surtout digne d'un très  
grand festival » : interview de  
Mickaël Gauthier



Succès de la rétrospective consacrée au  
sculpteur Jean Fréour

**AGENDA** ..... 32 - 33

**TRIBUNE** ..... 34 - 35

#### Éditeur

Rim Imprimerie.

#### Directrice de la publication

Michèle Quellard, maire du Croisic.

#### Rédacteurs

William Nocus.

Laurent Delpire.

#### Maquette

Delphine Chateau.

William Nocus.

#### Photo de couverture

Pointe de Pen Bron et jetée du  
Tréhic - Arnaud Dréan.

5 000 tirages - septembre 2016



**Michèle Quellard,**  
Maire du Croisic.

Chères Croisicaises, chers Croisicais,

## Services à la population

L'été vient de se terminer. Cette saison au Croisic fut riche en événements: sept lundis soir sur les quais, des concerts à La Galerie Chapleau, au Mont Esprit, des feux d'artifices extraordinaires pour le 14 juillet et le 15 août. Lors de cette dernière journée, nous avons renforcé les mesures de sécurité suite aux tragédies de ces derniers mois. Je tiens à remercier les services municipaux pour leur implication, notamment la police municipale et les services de la gendarmerie nationale qui nous ont apporté un précieux renfort d'agents lors de nos manifestations.

Je ne peux évoquer ces trois derniers mois sans vous parler de la magnifique exposition consacrée à Jean Fréour. Plus de 8300 visiteurs. Un tel succès que nous avons dû réimprimer une billetterie. Nous avons même décidé de la prolonger de deux semaines. Cette expérience nous prouve que la qualité est toujours payante et nous encourage dans nos actions culturelles futures. Mais la culture ne s'arrête pas à une

saison. L'automne prend le relais. Et ce, dès septembre, avec le salon du livre qui fêtait ses 20 ans avec un président d'honneur remarquable Yann Quéffelec, prix Goncourt 1985. Il a remis, accompagné de Nadine Auffret de l'Océarium du Croisic, le 3<sup>e</sup> prix Plumes d'Équinoxe-Océrium à Gilles Martin-Chauffier pour son roman « *La femme qui dit non* ». Tout un programme.

En octobre, Le Croisic fait son cinéma. Nul doute que cette année encore, avec un parrain tel que Patrice Leconte, et Didier Flamand comme président du jury, les festivaliers seront nombreux. Je suis convaincue que cette 11<sup>e</sup> édition sera encore un succès, je souhaite d'ores et déjà à M. Vinson président de l'association, à toute l'équipe de bénévoles emmenée par Mickaël Gauthier, directeur du festival et à tous les amoureux du cinéma au Croisic, de belles soirées dans la salle obscure du Hublot.

En novembre, c'est le mois du théâtre avec le festival d'automne

avec 4 pièces jouées à la salle des fêtes.

Enfin, je souhaite revenir sur le jardin de la rue Waldeck-Rousseau légué à la commune par Stéphane Jan en 2012. Ce lieu enrichit notre patrimoine naturel. Il permettra, au public, de découvrir la richesse de la flore et de la faune. La direction du patrimoine, les services espaces verts et bâtiment et le pôle travaux ont réalisé un travail exceptionnel en révélant ce jardin.

D'habitude votre Croisic Mag aborde pour une grande part les travaux de la commune qu'ils soient de voirie ou sur nos bâtiments.

J'ai souhaité que le dossier principal soit consacré aux services à la population. Injustement méconnus, ils sont pourtant essentiels à notre bien vivre, à maintenir une cohésion sociale sur notre territoire. La liste n'est pas exhaustive, mais ce traitement vous donne une vue d'ensemble.

Je vous souhaite une excellente rentrée.



Photographie © Joël Lemoine / Ville du Croisic

## Inauguration du jardin Stéphane-Jan

En janvier 2012, Stéphane Jan, décédé en juillet 2011, léguait à la ville du Croisic un terrain, 12, rue Waldeck-Rousseau, portant une petite maison en bois nommée les Lauriers. Ce legs était fait à la condition que le terrain soit conservé comme espace vert, maintenu dans son style actuel et ouvert à la visite. La Commune a accepté ce legs lors du conseil municipal du 2 mars 2012.

« Ce geste de Monsieur Stéphane Jan, disparu trop jeune, a beaucoup touché la commune qui s'est attachée à respecter le plus strictement possible les volontés du légataire en maintenant au maximum

le jardin tel qu'il l'avait lui-même imaginé, avec ses pièces d'eau, ses espaces boisés, ses massifs fleuris et son charmant pont, tout comme la maison en bois, alors inachevée et qui a été entièrement réhabilitée »

explique le maire, Michèle Quillard. Grâce à ce legs, le patrimoine du Croisic s'enrichit d'un nouveau lieu attachant, témoignant de la diversité et de la qualité de son environnement. Les travaux de

réhabilitation réalisés cette année en régie par les services municipaux, ont permis de révéler ce jardin, d'aménager l'ancienne maison de jardinier en espace d'exposition et de rendre l'ensemble accessible au public.

Le « jardin Jan » est dédié à l'environnement et au patrimoine naturel du Croisic en y accueillant les jeunes générations et le public autour de la richesse floristique et faunistique du lieu mais aussi en présentant, à travers des expositions, la richesse et la diversité de notre territoire.

Une étude confiée en 2013 à l'association Bretagne Vivante a permis de connaître l'intérêt du jardin au niveau de la flore et de la faune. Ce jardin se distingue par 4 grands types de milieux : zones humides, boisements, prairie et espace jardiné.

### La zone humide

Elle est composée de mares prolongées de petites noues. C'est de loin la zone la plus intéressante car c'est un lieu favorable pour la reproduction des amphibiens dont deux espèces protégées ont été recensées : le crapaud commun et le triton palmé.

Ces petites zones humides sont alimentées par la nappe phréatique qui affleure du sol sablonneux. Elles accueillent une flore associée à des espèces végétales flottantes : petite lentille d'eau, gunnera, papyrus, typha, iris des marais...

La petite zone boisée est dominée par le peuplier blanc. On trouve également des arbres et arbustes comme le chêne vert, le pin maritime, le saule tortueux, l'aubépine... Cette zone arborée est intéressante pour les passereaux communs, à la fois pour la nidification et pour l'alimentation.

### La prairie

Elle correspond à une pelouse à laquelle sont intégrées des espèces comme la véronique des champs, le trèfle, la renoncule, la pâquerette...

Cet espace ouvert et assez fleuri permet de diversifier les potentialités d'accueil pour les insectes. La zone jardinée est plantée de nombreuses espèces végétales : fleurs ornementales, petits fruits et fruitiers (pommiers). De nombreux insectes pollinisateurs sont présents. 111 espèces de plantes « sauvages » ont été recensées sur cet espace de 2 000 m<sup>2</sup>. Une telle diversité sur un espace aussi restreint est rare.

Côté faune, un recensement des amphibiens a mis en évidence la présence de nombreux tritons palmés et de crapauds. 20 espèces d'oiseaux

ont été vues et/ou entendues sur le site. Il s'agit principalement de passereaux communs des jardins boisés (rouge-gorge, merle, grive, fauvette, mésange, pie, geai, pinson, étourneau...). À signaler également la présence de Pic vert.

Il est envisagé de créer un circuit des jardins du Croisic qui permettra, du mont Esprit en passant par le parc de Penn Avel, la galerie Chapleau et le jardin Jan de découvrir différents aspects du paysage et de la flore croisicais. La commune a, à ce titre, adhéré l'an dernier à l'association régionale des parcs, jardins et paysages des Pays-de-la-Loire pour faire reconnaître ce patrimoine végétal.

Les Croisicais sont invités à profiter très largement et à apprécier ce lieu de quiétude et de calme, petit poumon vert au cœur du Croisic, propice à la méditation et au repos. ■

**Le jardin Stéphane-Jan est désormais ouvert tous les jours de 9 h 00 à 18 h 00. Des expositions temporaires seront régulièrement proposées dans la petite maison.**

De gauche à droite. Gatien Meunier, conseiller départemental, Marie-Paule Beccavin, adjointe aux Travaux, Franck Louvrier, vice-président du Conseil Régional, Josselyne Jan, mère de Stéphane Jan, Michèle Quillard, maire du Croisic, Gérard Le Cam, 1<sup>er</sup> adjoint, Maryannick Rousset, adjointe en charge du Patrimoine, Danielle Rival, conseillère départementale.





## Le conseil municipal du Croisic vote une motion pour défendre le maintien de l'hôpital du Croisic

Le lundi 5 septembre, Michèle Quellard a proposé au conseil municipal le vote d'une motion concernant l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes du Croisic (Ehpad). Sept élus se sont abstenus et une conseillère n'a pas pris part au vote compte tenu de son activité professionnelle au sein de l'Hôpital Local Intercommunal Guérande/Le Croisic. Un cahier de doléances est ouvert à l'accueil de l'hôtel de ville.

La ville du Croisic est concernée par le vieillissement de sa population, et plus particulièrement pour les personnes âgées de 75 ans et plus. Ainsi, on peut constater une évolution de 7% de cette tranche d'âge entre 2007 et 2015, avec une

perspective d'accélération pour les années à venir. Parallèlement, il est constaté une progression des situations de dépendance qui ne peuvent être complètement prises en charge par les services d'aide à domicile.

Un Ehpad existe sur Le Croisic. C'est

un établissement public géré par l'hôpital intercommunal Le Croisic-Guérande. Cette « Résidence des Lauriers » a une capacité d'accueil de quatre-vingts lits.

Construite dans la décennie 1970, des travaux de réhabilitation sont devenus à présent obligatoires. Une

étude de programmation des travaux existe depuis 2009. Cependant, aucune suite n'a été donnée par l'Hôpital Intercommunal en raison de contraintes budgétaires, l'Agence Régionale de Santé (ARS) n'a pas validé le projet proposé en 2013 fixant, à l'époque, le montant des travaux de 12 millions d'euros.

### Déplacement de 80 lits

Les élus du territoire se sont fortement mobilisés, suite à l'initiative de Madame le Maire du Croisic pour démontrer à l'ARS que les 80 lits de la « Résidence des Lauriers » devaient être maintenus sur le territoire du Croisic, commune membre de la communauté d'agglomération « Cap Atlantique ».

Lors d'une rencontre entre Madame le Maire du Croisic et Madame Neyrolles, Déléguée Territoriale de l'ARS 44, il a été constaté que l'Hôpital Local Intercommunal n'était pas, et ne serait pas à moyen terme, en capacité financière de procéder aux travaux de réhabilitation de la « Résidence des Lauriers ».

Madame Neyrolles n'a pas vu d'obstacle à ce que les 80 lits (représentant la capacité d'hébergement de l'EHPAD) restent implantés sur la commune du Croisic. Cette position administrative concordait avec la position politique des élus de la Presqu'île de Guérande, les élus communautaires de Cap Atlantique et les conseillers départementaux des cantons concernés, jusqu'en juin 2016. Madame Cotonnec, vice-présidente du Conseil Départemental de Loire-Atlantique, s'est jusqu'alors rangée à l'avis de Madame Neyrolles.

Or, le conseil de surveillance de l'HLI s'est réuni le 26 juin dernier et a validé, à la majorité de voix, le Plan Global de Financement pluriannuel (2016-2020). Dans ce plan, il est prévu le déplacement des 80 lits de l'EHPAD des Lauriers du Croisic vers le site de Guérande. Cependant, pour que la reconstruction

d'un EHPAD soit possible sur Guérande, il est impératif que l'HLI dégage une marge brute de 8%. Actuellement, cette marge s'élève à 4,84%. Le coût de la réhabilitation de l'établissement existant au Croisic n'a pas été estimé avec des chiffres actualisés depuis 2013 et d'office, il a été proposé une hypothèse de reconstruction sur un nouveau site.

Il convient de rappeler que depuis 2014, les élus locaux alertent l'HLI sur la nécessité de procéder à des travaux de réhabilitation s'appuyant, notamment sur les prescriptions émises par la commission de sécurité.

Les élus du conseil municipal du Croisic ne peuvent accepter cette proposition émise par la direction de l'HLI et validée par le conseil de surveillance.



### Gestion privée

En effet, les élus croisicais estiment qu'il est particulièrement important pour la population croisicaise d'avoir un établissement local qui continue d'accueillir des résidents, majoritairement domiciliés sur les villes du Croisic et de Batz-sur-Mer avant leur hébergement dans la résidence.

La population locale est en effet particulièrement attachée à son environnement géographique et social et il serait particulièrement difficile de rompre ce lien, humainement et en

termes de politique publique.

C'est le vivre-ensemble qui caractérise les relations entre les habitants de la Presqu'île et notamment les Croisicais. De même, les visites que reçoivent les résidents de leur famille ou leurs proches et qui adoucissent leur quotidien seront complexifiées par l'éloignement. Le transport public entre les deux sites pouvant apparaître comme une contrainte.

Forte de tous ces constats, Madame le Maire du Croisic a, en conséquence, proposé que soit étudiée la possibilité d'une gestion privée de cet établissement par des fondations à but non lucratif.

Envisager une gestion déléguée de cet établissement suppose une réflexion sur le statut des personnels exerçant actuellement au sein de l'EHPAD. Ce personnel est majoritairement un personnel fonctionnaire hospitalier. Afin d'étudier toutes les incidences d'une gestion déléguée sur le statut des agents, Madame le Maire a proposé de travailler avec un médiateur, en lien avec le sous-préfet de Saint-Nazaire, ce médiateur, pouvant par exemple être le directeur de l'hôpital de Saint-Nazaire. Quel sera en effet l'avenir des personnels travaillant au Croisic? Seront-ils tous intégrés sur le site de Guérande?

Les élus croisicais demandent que cette proposition soit étudiée par tous les acteurs, ARS et Conseil Départemental de Loire-Atlantique.

Chacun aura à l'esprit, aux fins de la meilleure décision, le bien-être actuel ou à venir de la population croisicaise et de la presqu'île concernée par l'EHPAD du Croisic et plus globalement la pérennité d'un établissement hospitalier au Croisic.

Les élus du conseil municipal invitent la population croisicaise et de la Presqu'île à se mobiliser derrière eux pour soutenir leur action.

Michèle Quellard, maire du Croisic ■

## SERVICES À LA POPULATION



# Services à la population : répondre à un besoin

Une salle polyvalente, une médiathèque, une galerie d'art ou un poste de police municipal... En matière de politique publique et plus particulièrement d'investissement communal, ce sont autant d'équipements que le citoyen peut repérer dans le dynamisme d'une ville. Cela se voit, se remarque et se commente. Parfois au détriment de l'autre axe essentiel d'une ville : les services à la population.

**D**epuis une dizaine d'années, la Ville met en œuvre des services plus accessibles, plus efficaces et de meilleure qualité. « Nous privilégions la demande plus que l'offre. Ce qui nous guide dans notre action, c'est d'abord de répondre à un besoin. Aujourd'hui, le service public doit s'adapter et être en adéquation avec les besoins des populations et les spécificités de notre territoire. Globalement, pour une ville de notre taille, notre offre est assez large, elle s'adresse à pratiquement toutes les catégories

d'âge » note Michèle Quellard, le maire du Croisic.

Les services qu'une ville peut rendre à ses administrés sont des facteurs de cohésion sociale et territoriale. « Leurs absences et leurs disparitions contribuent au creusement des disparités territoriales. Ils sont nécessaires aux populations, aux usagers en lien avec les évolutions des modes de vie, de la société, de la démographie, des types de publics » ajoute Joëlle Meunier, la directrice générale des services de la ville du Croisic. Une direction est

dédiée à ces missions de services à la population (DSP). La directrice Valérie Pors encadre ainsi trois pôles, les « Affaires générales », « l'Éducation, jeunesse et sports » et la « Solidarité santé sociale ».

### Affaires générales

Les cinq agents des Affaires générales traitent différentes missions : la préparation et le suivi du conseil municipal, la gestion des assurances, la gestion de la taxe de séjour, la préparation des scrutins électoraux, l'état-civil (déclarations



naissances, décès, dossier de mariage, baptême civil...), la gestion du cimetière, divers documents administratifs (Carte nationale d'identité, le recensement, etc.) et bien sûr l'accueil des usagers en délivrant renseignement et orientation des demandes. Sous l'autorité du procureur de la République, le maire est officier d'état civil. Ainsi, 17 mariages ont été célébrés en 2015 et 130 déclarations de décès ont été enregistrées (2013 : 142; 2014 : 107) « Les familles sont reçues par les agents qui effectuent les démarches nécessaires en liaison avec les opérateurs de pompes funèbres. C'est également dans ce service, que les familles peuvent acheter une concession dans le cimetière du Croisic. Les tarifs des concessions et des emplacements sont disponibles sur le site internet de la Ville » explique Valérie Pors.

À l'instar des villes de Cap Atlantique, Le Croisic n'est pas une commune de naissance. Elle ne possède donc pas de maternité. Pour les familles croisicaises, les naissances sont déclarées le plus souvent à Saint-Nazaire (En 2016, 16 naissances; 2015 : 14; 2014 : 15). Les agents ont également en charge la tenue des registres d'état-civil qui sont archivés en mairie et le plus

ancien registre date de 1560. Chaque année, la commune alloue un budget d'environ 2 000 € pour la réfection de ces registres qui font partie du patrimoine communal. Autre dossier non négligeable de la DSP, notamment pour les recettes municipales: la taxe de séjour. Elle fait l'objet d'une régie municipale et toutes les déclarations des professionnels et des loueurs particuliers sont transmises en mairie.

« Le charme et la renommée de notre petite cité de caractère attirent tous les ans de nombreux touristes. En 2015, le montant total de cette taxe était d'environ 220 000 €, ce qui correspond à 273 000 nuitées » note l'adjoint aux Finances et au Développement économique, Gérard Le Cam.

#### Éducation, jeunesse et sports

Seize agents sont en charge de l'éducation, de la jeunesse et des sports. « Hormis les temps d'activités périscolaires mis en place dans les écoles publiques à la demande de l'État, rien n'oblige une municipalité à développer des services à l'enfance. C'est un choix que nous avons fait. Notre action sur l'éducation accompagne le monde scolaire et les demandes des parents, notamment par le périscolaire

#### Taxe de séjour

Elle est due par nuitée par tous les vacanciers âgés de 18 ans et plus. Les tarifs varient en fonction de la classification de l'hébergement et vont de 0,75 €/ nuit (sans classement) à 2,25 €/ nuit (4 étoiles ou équivalent).



#### Carte identité valable 15 ans

En 2015, 221 demandes de cartes nationales d'identité (CNI) ont été déposées et traitées en mairie. Depuis 2014, la durée de validité est passée de 10 à 15 ans. Elle est prolongée automatiquement et reste valable 5 ans de plus si vous remplissez les conditions suivantes : vous êtes majeur et vous l'étiez déjà au moment de sa délivrance, vous êtes concerné uniquement si vous êtes né avant le 1<sup>er</sup> janvier 1986 et votre carte était encore valide le 1<sup>er</sup> janvier 2014. C'est le cas si la carte d'identité a été délivrée entre le 1<sup>er</sup> janvier 2004 et le 31 décembre 2013. Vous pouvez voyager avec à l'étranger seulement si le pays de destination accepte que la date inscrite sur votre carte ne corresponde pas à sa date réelle d'expiration (voir la liste des pays sur [servicepublic.fr](http://servicepublic.fr)).



du matin et du soir, par la pause méridienne, par la restauration, par les ateliers périscolaires» précise Annick Mouilleron, adjointe aux Affaires scolaires et à la Solidarité.

En 2012, la Ville a fait le choix de créer un service des Sports afin de développer une politique sportive notamment par le biais de l'activité multisports. Le sport est un levier dans la lutte contre les exclusions. Le Croisic réaffirme également le principe d'égalité d'accès

de tous à la pratique sportive.

«Certains enfants, pour diverses raisons, n'ont pas forcément accès aux clubs sportifs. C'est pourquoi, il nous semble important de proposer des activités sportives, des initiations à certaines disciplines, la priorité de la commune est la prise en compte de la demande des jeunes en dehors des dispositifs scolaires ou des clubs. Le sport est non seulement un loisir, une occasion de se détendre et de s'amuser

mais c'est aussi un moyen d'éducation et de développement des qualités personnelles, un moyen de prévention et d'intégration» explique Emmanuel Mahé, subdélégué aux Sport et à la Jeunesse. À cela s'ajoute, la mise en place en 2005 d'un « Pass'Jeunesse » gratuit qui permet aux élèves de la maternelle au lycée d'accéder aux activités sportives et culturelles du Croisic organisées par les associations. (suite page 13).

## Sports

### Multisports

Ouvert aux 6/13 ans, cette activité est organisée par des professionnels à la salle des sports et au stade municipal le lundi de 16 h 30 à 18 h 00 pour les CP/CE1/CE2 et le jeudi de 16 h 30 à 18 h 00 pour les CM1/CM2. Durant chaque vacance scolaire, des activités sont également proposées aux 6/17 ans (programme communiqué par voie de presse, sur le site Internet de la ville et dans les écoles). Certificat médical obligatoire ou photocopie d'une licence sportive en cours de validité.

Renseignement auprès de Xavier Lavez au 06 79 44 79 63.



### Natation

Activité natation le mercredi après-midi au centre aquatique de Guérande.

Renseignement auprès de Xavier Lavez au 06 79 44 79 63.

## Temps d'activités périscolaires (Tap)

Poursuite de l'application de la réglementation sur les nouveaux rythmes scolaires avec la mise en place des Temps d'activité périscolaire (TAP) le soir de 15 h 45 à 16 h 30 avec au programme pour les enfants, un atelier « médiation animale », un atelier « Musi'cool », un atelier « Petit reporter geek », un atelier « Écocitoyenneté » et un atelier « Ludosport ».

En 2015-2016, environ 75 % des enfants inscrits à l'école ont participé aux TAP. Renseignement auprès de Xavier Lavez au 06 79 44 79 63.



## Ateliers périscolaires

Accompagnement scolaire (CP au CM2): lundi, mardi et jeudi de 17 h 15 à 18 h 00 au restaurant municipal. Atelier « Découverte de la langue anglaise » (GS/CP/CE1): mardi et jeudi de 17 h 15 à 18 h 00 à l'école Dumont D'Urville. Les feuilles d'inscriptions ont été distribuées dans les écoles. Elles sont également disponibles auprès de Monique Baronchelli, responsable du restaurant scolaire.



## Pause méridienne au restaurant scolaire

Le service des sports organise, tous les jours, des activités sur la pause méridienne. Les enfants, par classe, peuvent participer à des jeux ludiques, sport, etc. C'est un moment d'échange et de plaisir où les enfants doivent évoluer plus librement qu'en classe. L'objectif recherché est la découverte de nouvelles activités et la convivialité. De 12 h 50 à 13 h 20 au gymnase, sur le stade ou dans la cour de l'école.



### Le relais assistantes maternelles, 0 à 3 ans

Situé à la Maison Pluridisciplinaire de Santé (entrée de ville). Le mercredi 13 h 30 à 17 h 00, le jeudi 9 h 00 à 12 h 30 et le vendredi 9 h 00 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h 00. Audrey Danais, animatrice du Relais Assistantes Maternelles (Ram), peut répondre aux questions des parents et des assistantes maternelles sur différents sujets : les modes de garde, les contrats, les bulletins de salaires. Le Ram organise également des activités pour les petits : éveil musical, motricité, atelier éveil et atelier lecture. Contact : 06 71 28 93 91.

### Club juniors, 10 à 14 ans

Près du point-jeunes et de l'accueil de loisirs. Le mercredi et samedi de 14 h 00 à 18 h 00, le vendredi de 16 h 30 à 19 h 00, hors vacances scolaires. Durant les vacances scolaires, ouverture du lundi au vendredi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00. Au programme : temps libres pour se retrouver, discuter, jouer... Et des activités culturelles (loisirs créatifs, dessins, ateliers...) ou sportives, et des sorties à thème (Nantes, parc aquatique, parc de Brière, cinéma, bowling, etc.). L'adhésion est de 24 €/an. Inscriptions et renseignements sur place ou au



### Accueil de loisirs Christophe-Colomb, 3 à 11 ans

Situé près du groupe scolaire, à proximité des installations sportives. Accueil périscolaire de 7 h 15 à 9 h 00 et de 16 h 30 à 19 h 15 du lundi au vendredi, ouverture le mercredi de 7 h 15 à 9 h 00 et de 13 h 15 à 19 h 15. Durant les vacances scolaires, ouverture du lundi au vendredi de 7 h 15 à 19 h 15. Plusieurs activités sont proposées aux enfants, travaux manuels, sport, lecture, musique... Et des sorties : poneys, parc de Brière, plage, pêche à pied, sorties à vélo... Inscriptions et renseignements sur place ou au 02 28 56 79 04.

### Point jeunes, 14 à 19 ans

Situé près de la salle des sports et de l'accueil de loisirs. Le mardi, le jeudi et le vendredi de 17 h 30 à 19 h 30, le mercredi de 14 h 00 à 19 h 00 et le samedi de 14 h 00 à 18 h 30, hors vacances scolaires. Durant les vacances scolaires, ouverture du lundi au vendredi de 14 h 00 à 19 h 00. Au programme, des temps libres pour se retrouver, discuter, jouer... et des activités culturelles (loisirs créatifs, dessins, ateliers...) ou sportives, et des sorties à thème. L'adhésion est de 24 €/an. Inscriptions et renseignements sur place ou au 02 40 15 79 00.

### Restaurant scolaire

Il accueille les enfants scolarisés au Croisic. Il se situe dans les locaux du groupe scolaire. Le restaurant scolaire fonctionne sous forme de *self-service* pour les primaires et avec un service à table pour les maternelles. Les repas sont préparés par l'hôpital et les menus sont élaborés par une diététicienne. Les parents peuvent consulter les menus sur le site internet de la ville [www.lecroisic.fr](http://www.lecroisic.fr). La facturation s'effectue au mois et le prix du repas est fonction du quotient familial des familles, de 2 € à 3,20 € (tarifs inchangés depuis 2010). Les enfants s'inscrivent le matin en classe et le nombre d'enfants est transmis tous les jours aux cuisines de l'hôpital. Une nouveauté cette année pour les élèves de l'école Saint-Goustan, ils se rendent à pied à la cantine, accompagnés d'un agent territorial spécialisé des écoles maternelles (dits Atsem) et de deux agents municipaux. Pour les plus petits, ils empruntent un minibus. 210 élèves scolarisés sur la commune étaient inscrits pour 2015-2016. Sur l'année, la moyenne des repas servis le midi était de 119, soit environ 57 % des élèves scolarisés.



### Autre pan non négligeable de services: le champ social.

Cette action est qualifiée de facultative (secours d'urgence, portage de repas à domicile, colis alimentaires, aide au chauffage, etc.) au sens où elle dépasse le contour des aides sociales obligatoires (Établissement pour personnes âgées, aide personnalisée d'autonomie, carte d'invalidité, allocation adulte handicapée, etc.). Ces dernières relèvent de la compétence du Conseil Départemental. Leurs instructions sont souvent confiées, par convention, au CCAS.

#### Secours d'urgence - Prêts remboursables

Le CCAS peut accorder aux personnes qui le sollicitent, une aide urgente afin de permettre aux ménages de faire face ponctuellement à des difficultés financières les empêchant de régler les dépenses essentielles de la vie courante (loyer, facture d'énergie, d'eau, santé...).

L'aide peut également s'opérer par le biais d'un prêt remboursable s'étalant sur une période plus ou moins longue selon le montant du prêt accordé et les capacités de remboursement des personnes. L'aide sociale facultative du CCAS ne présente pas un caractère systématique et n'a pas vocation à compenser une insuffisance permanente de ressources ou à se substituer aux autres aides éventuelles.

### Téléassistance ou téléalarme

Toute personne domiciliée au Croisic - sans condition d'âge ni de ressource, peut bénéficier de l'installation d'un système de sécurité dans son habitation. Il permet en cas de difficultés (chute, malaise...) d'alerter l'opérateur de téléassistance via un collier ou un bracelet muni d'un déclencheur d'alarme lui-même relié à un boîtier branché sur la ligne de téléphone fixe. En cas d'alerte, l'opérateur contacte immédiatement les personnes de votre entourage que vous avez désignées lors de la signature du contrat. Le Conseil Départemental fixe les tarifs annuellement. Ils varient en fonction du revenu fiscal de référence indiqué sur le dernier avis d'imposition (En 2016, le tarif de base : 19,93 €, tarif réduit : 9,95 €). Pièces justificatives à fournir lors de l'inscription auprès du CCAS : copie du dernier avis d'imposition, 1 relevé d'identité bancaire et les coordonnées de 2 personnes à prévenir résidant à moins de 5 km de votre domicile. 21 nouvelles inscriptions ont été instruites par le CCAS depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

### Aide au chauffage

Depuis plusieurs années, les personnes âgées de 70 ans et plus, qui résident à l'année sur la Commune (hors établissements de type EHPAD, foyer-logement) et qui y sont installées depuis plus de six mois, peuvent, si elles en font la demande et si leur niveau de ressources correspond aux critères définis par le conseil d'administration du CCAS, bénéficier de l'aide au chauffage. 40 familles ont bénéficié l'an dernier de l'aide au chauffage d'un montant de 510 € par foyer fiscal. Pour savoir si vous y avez droit : rendez-vous au CCAS : 3, rue de la Duchesse Anne, du 1<sup>er</sup> octobre au 31 octobre au plus tard, munis de votre pièce d'identité, d'un justificatif de domicile de plus de 6 mois, du dernier avis d'imposition ou de non-imposition sur les revenus et d'un relevé d'identité bancaire. Les agents du CCAS calculeront vos droits, et s'y vous pouvez y prétendre, l'aide financière sera versée sur votre compte avant la fin de l'année.

■ info



## SERVICES À LA POPULATION

### Urbanisme

Enfin dans cette approche non exhaustive, l'urbanisme est un service incontournable pour les administrés.

Il intervient pour élaborer, définir ou modifier les règles d'urbanisme suivant la politique de la ville ou pour répondre à l'évolution des textes de lois. Il pilote les enquêtes publiques et finalise la rédaction des documents réglementaires. Il veille au respect des règles inscrites dans le Plan Local d'Urbanisme et à l'application des servitudes en matière de protection du patrimoine bâti et végétal au titre de la zone de protection du patrimoine (ZPPAUP bientôt Avap). En terme d'urbanisme opérationnel, ces missions sont plus proches du public (Particuliers, architectes, géomètres, promoteurs, etc.).

Trois agents renseignent et guident les porteurs de projets en assurant lorsqu'il y a lieu, l'interface avec l'Architecte des Bâtiments de France. Ils renseignent les notaires et géomètres lors des mutations de propriétés, informent les propriétaires sur l'ensemble des règles et servitudes qui s'appliquent à leurs parcelles (PLU, zone de Protection, plan de prévention des risques littoraux, etc.), instruisent l'ensemble des dossiers de demandes de travaux.

Le service Urbanisme a aussi en charge la sécurité, l'accessibilité, la gestion des dossiers de travaux des établissements recevant du public (ERP: commerces, restaurants, bâtiments publics, etc.). Sa dernière mission est consacrée au Domaine public, et plus particulièrement, l'organisation et la délivrance des autorisations d'occupation du Domaine Public (Droit de terrasse, conventions, etc.). ■



## Espaces Verts et voirie : des services au service

Les services à la population ne se déclinent pas seulement sur le mode administratif, social ou éducatif. Ce sont aussi des interventions techniques régulières sur notre quotidien urbain comme la propreté, les espaces verts ou la voirie. Même si ce n'est pas l'administré qui sollicite directement une prestation à son seul bénéfice, ces services n'en constituent pas moins un service à la population.

**L**e service propreté, ce sont huit agents pour environ 35 km de voirie communale à entretenir.

Ils sont équipés de deux balayuses, une grande pour balayer et nettoyer les places, les axes routiers majeurs, les bas-côtés 5 jours sur 7 et 7/7 en saison. Une petite, renouvelée cette année, est adaptée au quartier historique

du Croisic avec ses petites rues étroites.

Mais ce type d'engin ne traite pas tout. La propreté nécessite toujours la valeur ajoutée de l'œil et de la main pour ramasser. L'intervention humaine est appuyée par un aspirateur de feuilles et un « Gluton » dévoreur des déchets urbains sur les espaces les moins accessibles. Les toilettes et les poubelles

sont nettoyées et vidées 5/7 jours en temps normal et 7/7 jours en saison (mai à septembre). Trois fois par an, les avaloirs d'eau pluviales sont inspectés afin d'éviter leur encombrement.

La vision de la ville comme un espace hostile à la nature tend à disparaître même si des progrès sont toujours nécessaires. La présence d'un jardin demeure le premier équipement public spontanément cité pour améliorer la qualité de vie en ville.

### Patrimoine végétal et le fleurissement

Fort de ce constat, La Ville du Croisic prête une attention et une vigilance particulière à cet aspect. Ainsi une équipe de huit personnes est chargée de l'entretien et de l'aménagement des 24 hectares d'espaces verts dont 8 ha de parcs et jardins, 10 ha d'espaces naturels, 1 ha de jardin à vocation pédagogique, 1 ha d'abords de bâtiments publics et 6 ha d'espaces sportifs.

À cela s'ajoute la gestion de 28 massifs en pleine terre, de 6 ha de pelouse, de 390 bacs et suspensions et de 970 arbres, dont certains protégés dans le cadre de l'aire de valorisation du patrimoine (Avap).

La commune a aussi fait le choix, il y a quelques années, de ne plus produire directement les plantes pour les massifs dans un souci de gain de temps et de rationalisation des effectifs.

Celles-ci sont désormais achetées dans le privé. Plus de 11 000 plantes annuelles et bisannuelles sont achetées et plantées chaque année, et 2 700 plantes vivaces sont réparties sur le territoire.

Un fleurissement pérenne associe les vivaces, arbustes et annuelles sur les différents sites. Les massifs avec un fleurissement d'annuelles et de bisannuelles ont été conservés.

En période estivale, le fleurissement est complété par des plantations en bacs et jardinières.

### Adapter les plantes aux sols

Les aménagements réalisés par les agents municipaux sont principalement des accompagnements de voirie et des points de fleurissement dans les parcs et aux abords des bâtiments publics. Un effort est désormais fait pour choisir des plantes adaptées aux sols locaux sablonneux donc résistantes à la sécheresse. « Depuis plus de dix ans, nous nous

efforçons de prendre en compte la dimension environnementale de nos espaces. En 2005, la mise en place d'un plan de désherbage nous a permis l'élaboration d'une stratégie d'abandon des produits phytosanitaires et le développement de techniques alternatives, comme l'utilisation des coccinelles pour lutter contre le puceron, le paillage des massifs avec le broyat des végétaux permet une réduction de la consommation d'eau, la fauche tardive sur certains sites comme le parc de Penn Avel, la suppression des haies mono espèces et leur remplacement par des associations d'arbres et d'arbustes à port libre, la lutte contre les plantes invasives, la revalorisation des mares comme éléments de la biodiversité, certains arbres ne sont plus systématiquement abattus pour servir de lieux de nidification » explique Claude Decker, adjoint à l'Environnement.

« Le service Espaces verts est en continuelle évolution, ses métiers sont sans cesse repensés pour prendre en compte toutes les évolutions réglementaires » ajoute Marie-Paule Beccavin, adjointe en charge des Travaux. ■

### Le Pass' Jeunesse : 50 € par enfant

C'est une aide destinée aux enfants et aux jeunes Croisicais scolarisés de la maternelle au collège et aux élèves poursuivant des études après la 3<sup>e</sup>, en lycée professionnel, en lycée d'enseignement général ou en formation. Il peut être utilisé pour toutes les adhésions dans des associations croisicais. Il est également utilisable pour une adhésion dans une association de Batz-sur-Mer ou du Pouliguen proposant une activité non organisée au Croisic. Il permet d'obtenir une réduction sur l'adhésion annuelle (maximum 50 %) dans une association culturelle ou sportive dans la limite de 50 € par enfant. Deux aides peuvent ainsi être attribuées au même enfant dans la limite des crédits disponibles. Le Pass' Jeunesse est individuel et nominatif : les crédits non utilisés pour un enfant ne peuvent en aucun cas être reportés sur un autre enfant de la même famille. Les associations concernées sont exclusivement celles qui proposent un encadrement pédagogique des enfants et dont les activités sont subventionnées par une collectivité.

Il suffit au jeune bénéficiaire du Pass' de le présenter lors de l'adhésion. Délivrance à l'hôtel de Ville.

Pièces à fournir : une quittance (EDF, Télécom, etc.) attestant qu'un des deux parents, réside au Croisic ; Un certificat de scolarité de l'enfant concerné.

## SERVICES À LA POPULATION



## << Améliorer les services existants >>

Entretien avec Annick Moulleron adjointe au Social, Logement, Personnes âgées et au Handicap. Elle vient de prendre en charge le secteur des Affaires scolaires.

**Votre délégation recouvre un vaste domaine, notamment le social avec un grand nombre de services à la population, percevez-vous de nouveaux besoins ?**  
Globalement non. Nous cherchons

plutôt à valoriser l'existant et à l'améliorer. Par exemple, concernant l'aide au chauffage, nous allons essayer dès cette année de le verser un peu plus tôt, en novembre, aux bénéficiaires. Créer de nouveaux services qui ne seraient pas en adéquation avec une réelle demande est contreproductif. Cela génère des coûts de fonctionnement difficilement supportables en période de restriction budgétaire.

**Suite au Conseil Municipal du 5 septembre dernier, Madame le Maire vous a confié la gestion des Affaires scolaires, comment appréhendez-vous cette nouvelle mission ?** C'est une délégation intéressante et qui m'est familière puisque je l'avais déjà occupée lors du dernier mandat municipal. Bien sûr, entre-temps, d'autres nouveautés sont apparues comme les temps d'activité scolaire. Pour le moment, je me contente de faire le tour des activités, de prendre la mesure de cette délégation. Il ne s'agit pas de tout changer même si

quelques modifications mineures sont à apporter.

**Vous devez faire face à une baisse des effectifs scolaires, comment analysez-vous cette situation et avez-vous des réponses ?**

Le Croisic, comme bon nombre de communes du littoral, possède une population vieillissante. Le prix de l'immobilier n'encourage pas les jeunes ménages à s'installer. Et puis, Le Croisic possède un territoire contraint, un manque de terrains disponibles, des règles d'urbanisme de plus en plus sévères comme le plan de prévention des risques littoraux. C'est un ensemble de facteurs qui se cumule, s'additionne.

**À propos des logements sociaux, combien en avons-nous sur la commune ?**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, nous avons 275 logements sociaux en incluant les 30 du quartier Du Puigaudeau livrés l'an dernier. Notre taux par rapport aux objectifs de 20 % de la loi SRU est de 11,88 %. Il nous en manque 187. En 2016, 11 de plus sont programmés dans le quartier de Kervaquet. Nous faisons preuve de volontarisme auprès de la préfecture puisqu'en 2015, nous nous sommes portés acquéreur, par le biais de l'agence foncière, de plus d'un hectare dans le quartier de la Pierre Longue afin d'y créer de nouveaux logements sociaux et des possibilités immobilières pour les primo-accédants. Pour atteindre l'objectif fixé par le plan local de l'habitat (PLH) de Cap Atlantique, nous devrions construire 22 logements par an jusqu'en 2020, c'est une ambition intenable au regard de la spécificité de notre territoire comme je l'évoquais dans votre précédente question. Mais ne rien faire, nous expose à d'importantes pénalités. ■

## SERVICES À LA POPULATION



## Une humeur de chien

Dans le cadre des temps d'activités périscolaires, trois fois par semaine (lundi, mardi et jeudi), dans le hall du gymnase municipal, Lise Nicolle propose une intervention en médiation animale auprès des élèves de l'école Jacques-Cartier.

**A**ccompagné de chiens de travail, Belle, 2 ans, et de Madjic, 8 mois, deux magnifiques Jack Russel Terrier, Lise Nicolle propose une découverte ludique à des groupes de 12 à 22 enfants, du CP au CM2. « *Ce n'est pas une activité d'éducation de l'animal, l'objectif premier reste le plaisir, explique cette jeune auto-entrepreneuse, mais cela n'interdit pas d'enseigner quelques règles de base comme apprendre à marcher avec un chien en laisse* ». Le contact avec l'animal apaise, met en confiance, et crée un contexte favorable pour Lise Nicolle, qui reste en toutes circonstances le fil

conducteur, le porteur du projet d'accompagnement. D'ailleurs, il n'y a qu'à observer les deux chiens, heureux, en confiance, pour s'apercevoir que leur humeur déteint sur les enfants. Depuis plusieurs années, les professionnels de l'éducation et de la santé utilisent cette discipline afin d'optimiser le développement social, affectif, cognitif, sensoriel et moteur de la personne. Cela permet à la personne de vivre une expérience positive, en compagnie de l'animal, tout en lui renvoyant une image positive d'elle-même. « *Mon objectif premier reste le bien-être des enfants* » affirme Lise Nicolle. ■

### Effectifs scolaires

#### Rentrée 2016-2017

**184 élèves (205 en 2015)**

#### École primaire Jacques-Cartier

Directeur : Daniel Paillou.

CP : 23 élèves. CE1 : 22 élèves.

CE2 : 13 élèves. CM1 : 12 élèves.

CM2 : 17 élèves.

Soit un total de 87 élèves (90 en 2015) répartis sur 4 classes.

#### École maternelle

##### Dumont-d'Urville

Directrice : Dominique Lemeur.

TPS : 2 élèves. PS : 13 élèves.

MS : 20 élèves. 11 GS élèves.

Soit un total de 46 élèves (61 en 2015) répartis sur 2 classes.

Soit un total pour le groupe scolaire public de 133 élèves

(151 en 2015).

#### École Saint-Goustan

Directrice : Françoise Thomas.

TPS : 3 élèves PS : 5 élèves.

MS : 5 élèves. GS : 4 élèves.

Soit un total pour la maternelle de 17 élèves.

CP : 5 élèves.

CE1 : 5 élèves. CE2 12 élèves.

CM1 : 7 élèves. CM2 : 5 élèves.

Soit un total pour le primaire de 34 élèves (37 en 2015).

Soit un total pour l'école Saint-Goustan de 51 élèves (54 en 2015).



CULTURE

# 13<sup>e</sup> édition de Théâtre en Automne

du 29 octobre au 20 novembre

salle des fêtes

On retrouve cette année les compagnies « Théâtre Ad'Hoc » et « La troupe d'Yvias ». Le festival accueille pour la première fois « L'Astrobale 44 » et la troupe des « AVF ».

## AVF

<< *Burlingue* >>, comédie de Gérard Levoyer.

Deux employées modèles, Jeannine et Simone, collègues depuis des années, astreintes à des tâches simples et répétitives, entrent en conflit pour une gomme que l'une possède et dont l'autre a besoin. Ce conflit, absurde comme la plupart des conflits, symbole de toutes les luttes de pouvoir, dégénère au point de devenir un affrontement terrible, féroce, sans concession, inexorable. Mourir pour des idées peut être un geste héroïque mais quand celui-ci est dicté par la plus grande bêtise, cela devient dérisoire et grotesque, absurde et hilarant. ■



samedi 29 octobre à 20 h 30 • dimanche 30 octobre à 15 h 00.

Entrée: 5 €, gratuit moins de 16 ans, pass 4 spectacles 18 €.

Réservation: office de tourisme et ville du Croisic

## L'astrolabe 44

<< *Les sorcières de salem* >>, mise en scène par Pierre Reipert. 22 comédiens, musiciens et chanteurs sur scène.

En 1692, Abigaïl Williams, une jeune femme habitant Salem Village dans le Massachusetts, est servante dans une famille de fermiers, les Proctor. Abigaïl tombe amoureuse de John Proctor qui en fait sa maîtresse. Élisabeth, sa femme, découvre leur relation et la chasse de la maison. Pour se venger, la jeune fille, âgée de 17 ans, se livre avec Tituba, la servante noire du révérend Parris

(oncle d'Abigaïl), et Betty, la fille de ce dernier, à un rituel de sorcellerie. Elles sont découvertes dansant nues dans la forêt et la rumeur de sorcellerie se répand très vite dans le village. Abigaïl, profitant de la situation pour se venger d'Élisabeth Proctor et récupérer son amour, met en branle une impitoyable machine judiciaire. Au cours d'un procès en sorcellerie, plus de 20 habitants du seul village de Salem –

dont John et Élisabeth Proctor - seront condamnés à mort et pendus. ■



samedi 5 novembre à 20 h 30 • dimanche 6 novembre à 15 h 00.

## Troupe d'Yvias

<< *Il ne fallait pas revenir* >>, De Léo Loanzeno. Mis en scène par Yvan Mahé.



Poussée par Roseline, son épouse, Jacques se présente aux élections législatives. Les sondages ne lui sont pas favorables et, durant la campagne on ne se fait pas de cadeaux : pour battre Pichoron, son principal adversaire, tous les coups sont bons. Aidé par Gérard, son ami et par Christian, le « coach » ils vont tenter de reconquérir les

électeurs. Mais si on choisit ses amis, on ne choisit pas sa famille. Quant à Germaine, « la bonne », embauchée le matin même pour aider Roseline à faire face à tout ce monde qui s'installe à la maison : sera-t-elle vraiment à la hauteur ? Ou alors sa présence chez Roseline et Jacques ne cachera-t-elle pas autre chose ? ■

samedi 12 novembre à 20 h 30 • dimanche 13 novembre à 15 h 00.

## Théâtre Ad Hoc

<< *Devinez qui ?* >>, D'après "Dix Petits Nègres" d'Agatha Christie. Adaptation : Sébastien Azzopardi

L'île du Chat... Dix invités se pressent pour aller découvrir cette magnifique maison, perchée sur un rocher, au large des côtes anglaises.

Mais personne n'est là pour les recevoir. Pas de trace de ce mystérieux Monsieur Lenny, propriétaire de l'île. Mais une voix, une voix sourde et désincarnée, qui accuse, tour

à tour, chacun des convives... Tous coupables de meurtres... Au rythme d'une chanson enfantine, ils commencent à disparaître, un par un... Inexorablement... Qui les a invités ? Qui est ce mystérieux Monsieur Lenny ? Quelle va être la prochaine victime ? À qui appartient cette main qui frappe dans l'ombre ? À vous de deviner... ■



vendredi 18 novembre à 20 h 30 • samedi 19 novembre à 20 h 30 • dimanche 20 novembre à 15 h 00.



## La Ville du Croisic, premier partenaire du cinéma et de son festival

Du vendredi 7 au dimanche 16 octobre, le 11<sup>e</sup> festival du film du Croisic « *De La Page à l'Image* » fête le cinéma. L'implication de la Ville du Croisic dans cet événement ne s'est jamais démentie.

« De longue date, Le Croisic est lié au 7<sup>e</sup> Art. D'abord parce que notre commune a été le lieu de tournage de nombreux films, téléfilms ou publicités. Ensuite parce que notre commune a été le havre de professionnels du cinéma comme le regretté Claude Chabrol, Éric Cantona et Rachida Brakni, entre autres. Enfin parce que notre commune à son « Festival du Film du Croisic – De la Page à l'Image ». Cet événement est un temps fort dans la vie de notre ville » s'enthousiasme Michèle Quellard, le maire du Croisic. La Ville du Croisic soutient ce festival depuis sa création en 1995. Elle a

contractualisé ce partenariat en 2012 en accordant une aide financière. En 2015, elle a versé une subvention de 11 000 € pour célébrer les 10 ans du festival. « *De la Page à l'Image est croisicais, de par son histoire, de par son cinéma, propriété de la Ville* » rappelle régulièrement Michèle Quellard.

Si l'association Le Hublot est gestionnaire de l'exploitation commerciale, c'est bien la Ville, en tant que propriétaire du bâtiment, qui contribue depuis de nombreuses années aux améliorations de cet équipement. Elle a donc aussi investi régulièrement dans

l'entretien et l'amélioration du cinéma. En 2011, la climatisation a été changée pour 90 000 €. En 2012, une subvention de 10 000 € a permis le passage des projections argentiques au tout numérique. En 2013, le désamiantage et la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite ont coûté près de 300 000 €. En 2015, 30 000 € ont été consacrés au changement complet de la sonorisation. « *D'ici la fin de l'année, les services de la ville auront aussi changé l'éclairage de la salle pour une somme de 4 000 €* » ajoute Marie-Paule Beccavin, adjointe aux Travaux. ■



« J'ai accepté avec grand plaisir et reconnaissance cette présidence » >>

Didier Flamand, auteur, réalisateur, comédien et président du Festival du Film du Croisic nous livre ses impressions sur le cinéma.

**Quel est votre sentiment sur l'option de récompenser/valoriser les meilleures adaptations littéraires au cinéma ?**

Reconnaître, tout comme pour un scénario original, la valeur d'une adaptation, un travail qui demande d'être au service d'une œuvre déjà existante et qui requiert talent et humilité, me semble tout à fait judicieux.

**Adapter un livre au cinéma, est-ce trahir son auteur ?**

Pourquoi cela devrait-il l'être puisque c'est avant tout l'intérêt, voire le profond respect que l'on porte à une œuvre, qui vous pousse à l'adapter pour la porter à la connaissance du

grand public. C'est une entreprise difficile et risquée, mais elle ne peut se faire qu'avec l'accord de l'auteur, qui le plus souvent est beaucoup plus ouvert qu'on ne l'imagine, et en est le premier ravi.

**Vos rôles ont été souvent tournés vers le drame, ou vous avez joué des personnages noirs et ambigus, vous n'aimez pas la comédie ?**

Bien au contraire et mon naturel premier me pousserait même à jouer le plus souvent possible dans des comédies, comme j'ai eu le plaisir de le faire dans La Crise (Coline Serreau), Quasimodo d'El Paris (Patrick Timsit), L'année Juliette (Philippe Le Gay), La

Pire Semaine de ma vie (Frédéric Auburtin)...

**De quel genre au cinéma vous sentez-vous le plus proche ?**

En tant qu'acteur je n'ai pas de genre préféré, c'est pourquoi j'essaie, chaque fois que je le peux, de varier mes rôles. Ce qui m'intéresse avant tout ce sont des films inventifs et audacieux, tant par la forme que par le propos, qui puissent me donner le sentiment d'explorer de nouveaux aspects de la complexité de l'âme humaine, et ce quel qu'en soit le genre.

**Que pensez-vous d'une manière générale de l'évolution du cinéma**

### **en tant qu'art mais aussi en tant que technique?**

Les moyens techniques dont nous disposons aujourd'hui nous permettent à peu près tout, encore faut-il savoir, avant même de parler d'Art, au service de quelle prise de parole ils sont utilisés. Je n'ai rien contre le cinéma d'action ou de divertissement mais il est évident que les nouvelles technologies pourraient tout autant servir un cinéma plus ambitieux, qui ne se contente pas uniquement d'effets spéciaux insistants et redondants...

Mais ce cinéma-là ne dispose pas le plus souvent des budgets nécessaires, hélas! Quant aux nouveaux outils, je pense entre autres aux téléphones portables, il faut bien admettre qu'ils sont à l'origine d'une nouvelle façon d'approcher le cinéma.

Ils offrent à cette génération les moyens de créer son propre langage cinématographique et de réaliser, monter, mais aussi diffuser, hors des canaux traditionnels, grâce à Internet, des films qui ne pourraient voir le jour autrement.

### **Les modes de diffusion des films ont changé avec l'arrivée de nouveaux supports et le téléchargement à la demande, que pensez-vous de ces nouvelles pratiques?**

Si on ne peut empêcher l'évolution des techniques et ce qu'elles bouleversent et remettent en question, on peut toujours s'y adapter et, si besoin est, trouver les moyens de s'en défendre, encore faut-il le vouloir. Mais, comme je le disais précédemment, on ne peut nier que ces nouveaux supports ont le pouvoir de donner vie à de nouvelles formes d'expression et de permettre à certains films « atypiques » de se faire.

### **Lorsque l'on voit l'importance des grosses productions américaines, croyez-vous encore dans le cinéma français?**

Bien évidemment. Nous avons un cinéma intimement lié à notre histoire, notre culture et à ce que nous sommes. Un cinéma riche de ses talents, mais aussi des nombreux films étrangers que nous accueillons chaque année et aidons même à produire et à distribuer.

Notre cinéma est donc la résultante du regard particulier que nous portons sur le monde, enrichi par ce que nous avons la chance de pouvoir voir et partager du travail des autres. Nous n'avons donc pas de soucis si nous restons fidèles à nous-mêmes.

De plus nous avons la chance de bénéficier d'un système d'aide à la création et au financement des films que bon nombre de pays nous envient. La seule chose qui me paraît essentielle à défendre pour continuer à tenir notre rang, c'est de privilégier avant toute chose l'écriture.

Rendre à ceux qui sont à l'origine de tout succès, auteurs et scénaristes, la place et la reconnaissance qu'ils méritent, mais aussi les moyens dont ils ont besoin. Quant à la place que prennent les grosses productions américaines avec lesquelles nous ne pouvons rivaliser à cause de la faiblesse des budgets dont nous disposons, il faut ne pas oublier qu'elles contribuent, grâce aux sommes collectées après exploitation de leurs films dans nos salles, au financement de nos propres

### **Didier Flamand, une carrière riche**

Didier Flamand se consacre exclusivement au théâtre durant la première partie de sa carrière. Il fait ses véritables débuts sur grand écran en 1977, dans « La Vocation suspendue » de Raoul Ruiz. Il s'illustre ensuite aux génériques de longs-métrages comme « Mais où et donc ornicar », « Un assassin qui passe » ou « Mon beau-frère a tué ma sœur ». Alternant collaborations pour le petit écran et seconds rôles pour le cinéma, Didier Flamand est de plus en plus actif au fil des ans. Après des apparitions dans « Le Complexe du Kangourou » de Pierre Jolivet et « Les Ailes du désir » de Wim Wenders, il se fait véritablement connaître du grand public en 1992, avec un petit rôle dans « La Crise » de Coline Serreau. L'année suivante, il séduit la critique en signant le court-métrage fantastique « La Vis », César de la catégorie en 1993, et nommé aux Oscars en 1994. L'acteur poursuit alors une riche carrière de second rôle du cinéma français dans laquelle il joue avec son physique assez sévère, souvent dans le cadre de comédies. Il s'illustre ainsi dans « Quasimodo d'el Paris », « Sexes très opposés », « Ah ! si j'étais riche » ou « Double zéro », mais aborde également des univers plus sombres, apparaissant dans « À vendre », « Les Rivières Pourpres » ou « Code Inconnu ». Malgré ses rôles secondaires, il participe néanmoins à de nombreux succès populaires comme « L'enquête Corse » et « Les Choristes » en 2004. Dernièrement en 2016, il s'est illustré en amant amoureux de Josiane Balasko, aux côtés d'Alexandra Lamy dans le succès « Retour chez ma Mère ». En 2015, il avait déjà été aux côtés d'Alexandra Lamy dans l'adaptation « Une Chance de Trop » pour la télévision, téléfilm à succès de TF1, adapté de Harlan Coben.

productions et donc, d'une certaine façon, à la bonne santé de notre cinéma.

### **Vous êtes auteur, acteur et metteur en scène, lequel de ces trois métiers vous sentez-vous le plus proche, et pourquoi?**

Pour ce qui concerne l'auteur, bien que je crée mes propres spectacles et qu'il m'arrive de participer à l'écriture de scénarios, je ne me considère pas comme tel. Concernant l'acteur, je dois reconnaître que, débarrassé de mes peurs d'apprenti comédien, je prends un réel plaisir à jouer la comédie, mais il est vrai que ce qui me passionne de plus en plus aujourd'hui c'est la mise en scène, qu'elle soit pour le théâtre, le cinéma, et depuis peu l'Opéra. Porter la responsabilité entière de l'accomplissement d'un projet, réunir et entraîner avec soi toute une équipe, libre et fort de sa parole et de ses choix, la plupart du temps contre les peurs et les idées reçues, et en assumer tous les risques, quoi de plus passionnant, d'exaltant.

### **Vous êtes aussi un grand comédien de théâtre, quelle pièce ou quel auteur souhaiteriez-vous interpréter?**

Shakespeare, Tchekhov, Ibsen, Dostoïevski, Molière, Marivaux, Feydeau, Labiche... Tous ces auteurs que je n'ai malheureusement que très peu, voire jamais pratiqués mais aussi des auteurs contemporains français où étrangers tels que Bernard-Marie Koltès, Jean-Luc Lagarce, Lars Noren, Thomas Bernhard, Ingmar Bergman, Witold Gombrowicz...

### **D'une manière générale, que pensez-vous des festivals de cinéma? Accordez-vous une importance aux récompenses?**

J'ai toujours été très méfiant vis-à-vis de ces célébrations interprofessionnelles et tout ce que cela peut laisser supposer. Ces remises de prix qui se doivent de couronner un soi-disant meilleur au détriment d'un autre qui le serait moins. Sur la base de quels critères? La foi de quels jugements? Et par qui? Cette célébration des egos, l'affolement

général de la presse people et des médias, l'hystérie, qui accompagnent le plus souvent ces événements (je pense bien entendu à ces grands et imposants Festivals), m'ont toujours perturbé, inquiété, car je n'ai jamais aimé, depuis ma plus tendre enfance, le principe même de la compétition.

Cependant, je ne peux nier que j'ai été très touché, heureux, et même très honoré, des divers prix que j'ai pu recevoir pour mon court-métrage « *La vis* ». Il y a par chance de nombreux festivals, hors de ces grandes messes, qui ne posent pas ce genre de problèmes et que j'apprécie tout particulièrement, non seulement pour ceux et celles qu'ils permettent de révéler à un moment où ils en ont grand besoin, mais aussi pour les œuvres qu'ils font découvrir à un public lui-même invité à donner son avis. Le festival du Croisic en est un exemple parfait, tout comme de nombreux festivals dédiés à la littérature, aux courts-métrages, ou à toutes autres formes d'expressions novatrices. C'est pourquoi j'ai accepté avec grand plaisir et reconnaissance cette présidence. Quant à l'importance que l'on doit accorder aux récompenses, c'est à chacun d'en décider, mais il est vrai que la reconnaissance de votre travail par vos pairs vous donne le sentiment d'appartenir à une profession, mais aussi une énergie nouvelle vous permettant d'avoir un peu plus confiance en vous. Tout en sachant qu'il faudra très vite oublier ce prix et retourner au travail!

### **Avec que(le) comédien(ne) avez-vous eu le plus de plaisir à jouer?**

J'ai le plus souvent partagé le travail avec mes partenaires dans la joie, et la complicité. J'ai par exemple de grands souvenirs avec François Berléand, en Pologne (dans le Napoléon de Jerzy Kawalerowicz), à Minneapolis avec Matt Dillon et Marisa Tomei, (Factotum de Bent Hammer), aux Pinewood studios lors de ma première télévision en anglais avec John Hurt, mais également avec Bruno Cremer, Jacques Perrin, Fabrice

## **Pass festival & accréditations**

Avec le pass complet, suivez l'intégralité des films de la sélection officielle pour seulement 75 €! En vente à l'Office de Tourisme du Croisic du vendredi 23 septembre au dimanche 2 octobre.

Avec l'accréditation, assistez à la soirée de clôture pour 22 €! Cette accréditation donne accès à la soirée de « Remise des Prix » qui se tiendra à l'Ancienne Criée le dimanche 16 octobre, autour d'un grand cocktail dînatoire. En vente à compter du vendredi 23 septembre jusqu'au mercredi 12 octobre à l'Office de Tourisme du Croisic ou au Cinéma Le Hublot à compter du vendredi 7 octobre.

Artistes attendus : numéro burlesque de deux comiques belges très célèbres, les Frères taquins et un numéro exceptionnel de QuickChange récemment primé dans de nombreux Festivals!

## **Contact festival**

festivaldufilmducroisic@orange.fr

Site internet (actif fin septembre). Page Facebook officielle en ligne.

Luchini, Josiane Balasko, Bruno Salomone...

**Votre carrière est très riche, très dense, mais si vous ne deviez garder que 2 ou 3 films, lesquels?**

Pour ne pas faire de jaloux, les plus emblématiques: « *India Song* » de Marguerite Duras, La « *Vocation suspendue* » de Raoul Ruiz, « *Les Ailes du désir* » de Wim Wenders (une brève apparition), « *Clown Wise* » de Victor Taus, mais aussi « *Love* » de Vladan Nikolic, « *La Crise* », « *Quasimodo* » et... « *Dissonance* » de mon ami Jérôme Cornuau!

**Connaissez-vous Le Croisic et sa région? Pourquoi avoir dit oui au Festival du Film du Croisic?**

Dire que je connais bien Le Croisic serait mentir, mais j'apprécie tout particulièrement cette région à laquelle je suis lié par des souvenirs d'enfance au Pouliguen, et ceux d'un tournage à La Turballe. Quant à la présidence du Festival du Croisic 2016, c'est avant tout pour son originalité, cette belle idée qui nous permet non seulement de célébrer mais aussi de questionner avec le public le lien subtil qui permet le passage de l'œuvre littéraire à l'œuvre cinématographique. ■

## Événement

Leçon de cinéma et *masterclass* sur l'adaptation, avec tout un volet sur les *biopics* animée par les deux scénaristes Laurent Turner et Gilles Taurand au cinéma Le Hublot, le dimanche 9 octobre.



# Films en compétition



**LE CŒUR EN BRAILLE** Avant-première - Film d'Ouverture (France - 28 décembre 2016 - 1 h 30).

**Vendredi 7 octobre, 20 h 30** en présence du réalisateur Michel Boujenah.

Comédie dramatique de Michel Boujenah avec Charles Berling, Florence Gruéin, Pascal Elbé, Alix Vaillot.

Marie est une adolescente passionnée de violoncelle et très douée à l'école. Victor est un garçon sympathique, dynamique, mais qui connaît quelques difficultés scolaires. Ignorant que Marie est en train de perdre la vue, Victor tombe amoureux d'elle. Et petit à petit, à sa grande surprise, Marie se met à l'aider... Lorsque Marie lui révèle son secret, un pacte est conclu entre les deux adolescents: Victor l'aide à cacher son état afin qu'elle puisse passer le concours d'entrée au conservatoire. Une amitié indéfectible va naître de ce duo improbable, prêt à tout pour faire front face au reste du monde.

■ ■ Adapté du livre de Pascal Ruter.



**L'HISTOIRE DE L'AMOUR** Avant-première (France/Roumanie/USA - 9 novembre 2016 - 2 h 14).

**Vendredi 14 octobre, 20 h 30** en présence du réalisateur Radu Mihaileanu.

Drame/Romance de Radu Mihaileanu avec Derek Jacobi, Sophie Nélisse, Gemma Arterton, Elliott Gould.

New York, de nos jours, Léo, un vieux juif polonais immigré, espiègle et drôle, vit dans le souvenir de « la femme la plus aimée au monde », le grand amour de sa vie. À l'autre bout de la ville, Alma, dans la fougue d'une adolescence pleine de passion, découvre l'amour pour la première fois. Rien ne semble lier Léo à Alma. Et pourtant... De la Pologne des années trente à Central Park aujourd'hui, le manuscrit d'un livre, « L'Histoire de l'Amour », va voyager à travers le temps et les continents pour unir leurs destinées.

■ ■ Adapté du best-seller de Nicole Krauss.



**À JAMAIS** Avant-première (France - 23 novembre 2016 - 1 h 26).

**Mercredi 12 octobre, 20 h 30** en présence du réalisateur Benoît Jacquot et d'une partie de l'équipe.

Drame de Benoît Jacquot avec Mathieu Amalric, Julia Roy, Jeanne Balibar, Victoria Guerra.

Laura et Rey vivent dans une maison au bord de la mer. Il est cinéaste, elle crée des « performances » dont elle est l'actrice. Rey meurt - accident, suicide? - la laissant seule dans cette maison. Mais bientôt, seule, elle ne l'est plus. Quelqu'un est là, c'est Rey, par et pour elle, comme un rêve plus long que la nuit, pour qu'elle survive.

■ ■ Adapté du livre « *Body Art* » de Don DeLillo.



**CORNICHE KENNEDY** Avant-première (France).

**Jeudi 13 octobre, 20 h 30** en présence du réalisateur Dominique Cabrera.

*Drame de Dominique Cabrera avec Lola Creton, Aïssa Maïga, Moussa Maaskri, Kamel Kadri, Alain Demaria.*

Des adolescents désœuvrés défient les lois de la gravitation en plongeant le long de la corniche Kennedy. Derrière ses jumelles, une commissaire, chargée de la surveillance de cette zone du littoral, les observe. Entre tolérance zéro et goût de l'interdit, les choses vont s'envenimer...

▪ Adapté du livre de Maylis de Kerangal.



**RÉPARER LES VIVANTS** Avant-première (France - 2 novembre 2016 - 1 h 43).

**Dimanche 9 octobre, 15 h 00** en présence du scénariste Gilles Taurand.

*Drame de Katell Quillevere avec Anne Dorval, Emmanuelle Seigner, Tahar Rahim, Kool Shen, Bouli Lanners.*

Tout commence au petit jour dans une mer déchaînée avec trois jeunes surfeurs. Quelques heures plus tard, sur le chemin du retour, c'est l'accident. Désormais suspendue aux machines dans un hôpital du Havre, la vie de Simon n'est plus qu'un leurre. Au même moment, à Paris, une femme attend la greffe providentielle qui pourra prolonger sa vie...

▪ Adapté du livre de Maylis de Kerangal.



**LE GANG DES ANTILLAIS** Avant-première (France - 2 novembre 2016).

**Lundi 10 octobre, 20 h 30** en présence des acteurs Ériq Ebouaney et Adama Niane.

*Thriller/Polar de Jean-Claude Flamand Barny avec Mathieu Kassovitz, Eriq Ebouaney, Lucien Jean-Baptiste, Adama Niane, Romane Bohringer, Djedje Apali.*

Une plongée sans concession dans la France désenchantée des années soixante-dix. Jimmy Larivière se débat pour survivre avec sa fille et trouver sa place. Sa rencontre avec le Gang des Antillais, des malfrats idéalistes, sonne sa révolte, l'exaspération d'une communauté arrivée en métropole avec le BUMIDOM. Violence, amitiés, rivalités, trahisons, Jimmy se perd : Une arme à la main, comment ne pas devenir à son tour esclave de l'argent facile ?

▪ Adapté du livre de Loïc Léry.



**LA JEUNE FILLE SANS MAINS** Avant-première (France - 1 h 16).

**Samedi 8 octobre, 15 h 00** en présence du réalisateur Sébastien Laudenbach.

*Animation/Drame de Sébastien Laudenbach.*

En des temps difficiles, un meunier vend sa fille au Diable. Protégée par sa pureté, elle lui échappe mais est privée de ses mains. Cheminant loin de sa famille, elle rencontre la déesse de l'eau, un doux jardinier et le prince en son château. Un long périple vers la lumière...

▪ Adapté du Conte de Grimm.



**FLEUR DE TONNERRE** Avant-première (France).

**Mardi 11 octobre, 20 h 30** en présence de la réalisatrice Stéphanie Pillonca.

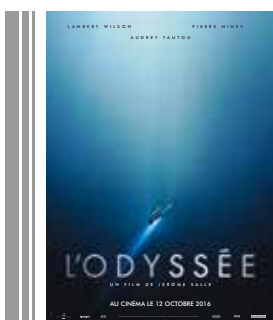
*Drame de Stéphanie Pillonca avec Déborah François, Jonathan Zaccà, Benjamin Biolay, Gustave Kervern, Catherine Mouchot, Jean-Claude Drouot.*

En 1800, la Bretagne est à genoux, accablée par le régime en place et par le clergé omnipotent. Elle se meurt dans un marasme économique qui n'en finit pas et au milieu de cela, une fillette en souffrance pousse, tant bien que mal. Cette fillette c'est « Fleur de Tonnerre », une enfant isolée, malmenée par la vie et bercée par le morbide. Elle en deviendra la plus grande « serial killer » que la terre ait jamais porté et sèmera la mort, peut être juste pour être regardée et aimée.

▪ Adapté du livre de Jean Teulé.



## Films hors compétition



**L'ODYSSÉE** Avant-première et sortie nationale (France - 12 octobre 2016 - 2 h 02)

**Samedi 8 octobre, 20 h 30** en présence du scénariste Laurent Turner. **Mercredi 12 octobre, 15 h 00**  
**Vendredi 14 octobre, 18 h 00. Samedi 15 octobre, 15 h 00. Dimanche 16 octobre, 18 h 00.**

*Biopic/Aventures de Jérôme Salle avec Lambert Wilson, Pierre Niney, Audrey Tautou, Laurent Lucas, Benjamin Lavernhe.* 1948. Jacques-Yves Cousteau, sa femme et ses deux fils, vivent au paradis, dans une jolie maison surplombant la mer Méditerranée. Mais Cousteau ne rêve que d'aventure. Grâce à son invention, un scaphandre autonome qui permet de respirer sous l'eau, il a découvert un nouveau monde. Désormais, ce monde, il veut l'explorer. Et pour ça, il est prêt à tout sacrifier.

■ ■ Adapté des ouvrages « Mon Père, le Commandant » de Jean-Michel Cousteau et de « Capitaine de la Calypso » d'Albert Falco & Yves Paccalet.



**SEUL DANS BERLIN** Avant-première (France/Allemagne/Grande-Bretagne - 23 novembre 2016 - 1 h 43).

**Dimanche 9 octobre, 18 h 00. Jeudi 13 octobre, 18 h 00. Dimanche 16 octobre, 15 h 00.**

*Drame Historique de Vincent Pérez avec Brendan Gleeson, Emma Thompson, Daniel Brühl, Louis Hofmann.*

Berlin, 1940. Après la capitulation de la France, Adolf Hitler est au sommet du pouvoir. Le couple ouvrier Anna et Otto Quangel habitent dans un quartier modeste. Leurs voisins sont des fervents nazis, des juifs, des sympathisants du régime, des intellectuels : un échantillon de la société allemande de l'époque. Un jour de juin, la vie des Quangel bascule brutalement. Hans Quangel, le fils unique du couple, est un de ces jeunes hommes sacrifiés qui meurent au front. Avec sa disparition disparaît aussi l'unique raison de vivre que les Quangel avaient encore. Anna et Otto ne sont pas des résistants, ce sont des parents qui ont perdu leur enfant.

■ ■ Adapté du best-seller de Hans Fallada.



**MAL DE PIERRES** Avant-première (France - 19 octobre 2016 - 1 h 56)

**Dimanche 9 octobre, 20 h 30.**

*Drame de Nicole Garcia avec Marion Cotillard, Louis Garrel, Alex Brendemühl, Aloïse Sauvage, Brigitte Roüan.*

Gabrielle a grandi dans la petite bourgeoisie agricole où son rêve d'une passion absolue fait scandale. À une époque où l'on destine d'abord les femmes au mariage, elle dérange, on la croit folle. Ses parents la donnent à José, un ouvrier saisonnier, chargé de faire d'elle une femme respectable. Gabrielle dit ne pas l'aimer, se voit enterrer vivante. Lorsqu'on l'envoie en cure thermale pour soigner ses calculs rénaux, son mal de pierres, un lieutenant blessé dans la guerre d'Indochine, André Sauvage, fait renaître en elle cette urgence d'aimer. Ils fuiront ensemble, elle se le jure, et il semble répondre à son désir. Cette fois on ne lui prendra pas ce qu'elle nomme « la chose principale ». Gabrielle veut aller au bout de son rêve.

■ ■ Adapté du best-seller Milena Agus.



**L'OUTSIDER** Film de clôture (France - 22 juin 2016 - 1 h 57)

**Samedi 15 octobre, 20 h 30** en présence du réalisateur Christophe Barratier et d'une partie de l'équipe.

*Thriller de Christophe Barratier avec Arthur Dupont, François-Xavier Demaison, Sabrina Ouazani, Ambroise Michel, Sören Prévost.*

On connaît tous Kerviel, l'opérateur de marchés de 31 ans dont les prises de risque auraient pu, en 2008, faire basculer la Société Générale - voire même le système financier mondial... Kerviel est condamné deux ans plus tard à cinq ans de prison dont trois ferme et aux plus lourds dommages-intérêts jamais vus pour un particulier : 4,9 milliards d'euros ! Mais que sait-on de Jérôme ? Entré dans la banque par la petite porte en 2000, personne n'aurait pu prédire que le jeune Breton parviendrait à devenir trader 5 ans plus tard. Et Jérôme Kerviel va gagner ses galons et sa place en apprenant vite. Très vite. Jusqu'à fin 2007, il sera dans une spirale de réussite : « une bonne gagneuse », « une cash-machine » - comme le surnommaient ses collègues...

■ ■ Adapté du livre « L'Engrenage : Mémoires d'un Trader » de Jérôme Kerviel.

## Et en plus du pass... trois autres films.

Pour ces films, qui ne font pas partie du pass, vous pouvez les voir en plus pour seulement 4 € par film sur présentation de votre pass ou au tarif normal de 6 €. Pour rappel, les cartes d'abonnement ne fonctionnent pas pendant le festival.



**MA VIE DE COURGETTE** Avant-première (France - 19 octobre 2016 - 1 h 06)

**Mercredi 12 octobre, 18 h 00**

Animation de Claude Barras.

Courgette n'a rien d'un légume, c'est un vaillant petit garçon. Il croit qu'il est seul au monde quand il perd sa mère. Mais c'est sans compter sur les rencontres qu'il va faire dans sa nouvelle vie au foyer pour enfants. Simon, Ahmed, Jujube, Alice et Béatrice : ils ont tous leurs histoires et elles sont aussi dures qu'ils sont tendres. Et puis il y a cette fille, Camille. Quand on a 10 ans, avoir une bande de copains, tomber amoureux, il y en a des choses à découvrir et à apprendre. Et pourquoi pas même, être heureux.

▪ ▪ D'après l'œuvre de Gilles Paris.



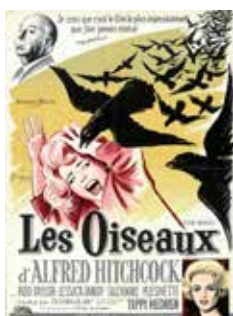
**JUSTE LA FIN DU MONDE** (Canada/France - 21 septembre 2016 - 1 h 35).

**Samedi 8 octobre, 18 h 00. Lundi 10 octobre, 15 h 00. Mardi 11 octobre, 18 h 00.**

Drame de Xavier Dolan avec Vincent Cassel, Nathalie Baye, Gaspard Ulliel, Léa Seydoux, Marion Cotillard.

Après douze ans d'absence, un écrivain retourne dans son village natal pour annoncer à sa famille sa mort prochaine. Ce sont les retrouvailles avec le cercle familial où l'on se dit l'amour que l'on se porte à travers les éternelles querelles, et où l'on dit malgré nous les rancœurs qui parlent au nom du doute et de la solitude.

▪ ▪ D'après la pièce de théâtre de Jean-Luc Lagarce.



**LES OISEAUX** Avant-première (U.S.A - mai 1963 - 2 h 00 - Interdit au moins de 12 ans)

**Lundi 10 octobre, 18 h 00. Samedi 15 octobre, 18 h 00.**

Thriller d'épouvante d'Alfred Hitchcock avec Tippi Hedren, Rod Taylor, Suzanne Pleshette, Veronica Cartwright.

Mélanie, jeune femme quelque peu superficielle, rencontre chez un marchand d'oiseaux un brillant et séduisant avocat qui recherche des inséparables. Par jeu, Mélanie achète les oiseaux et les apporte à Bodega Bay. Dès son arrivée, elle est blessée au front par une mouette...

▪ ▪ D'après la nouvelle de la nouvelle de Daphné du Maurier.

## Les invités du Festival 2016



**Michel Boujenah,**  
réalisateur de « *Le Cœur en Braille* »



**Radu Mihaileanu,**  
réalisateur de « *L'Histoire de l'Amour* »



**Sébastien Laudenbach,**  
réalisateur de « *La Jeune Fille sans mains* »



**Benoît Jacquot,** réalisateur  
de « *À Jamais* »



**Gilles Taurand,** scénariste de  
« *Réparer les Vivants* »



**Laurent Turner,** scénariste  
de « *L'Odyssée* »



**Stéphanie Pillonca,**  
réalisatrice de « *Fleurs de Tonnerre* »



**Dominique Cabrera,**  
réalisatrice de « *Corniche Kennedy* »



**Christophe Barratier,**  
réalisateur de « *L'Outsider* »



**Eriq Ebouaney,** acteur dans  
« *Le Gang des Antillais* »



**Adama Niane,** acteur dans  
« *Le Gang des Antillais* »



« C'est digne du 10<sup>e</sup> anniversaire, mais c'est surtout digne d'un très grand Festival ! » >>

Entretien avec Mickaël Gauthier, directeur du festival du film du Croisic et du Cinéma Le Hublot.

**Pouvez-vous nous présenter en quelques mots cette édition du festival du film du Croisic « De la Page à l'Image » ?**

Après la réussite grandiose des 10 ans du festival en 2015, organiser la 11<sup>e</sup> édition fut un vrai défi car il ne faut pas faire moins bien, le public ne comprendrait pas. Les premières négociations ont été très longues, pour obtenir les films auprès des distributeurs, et rien ne bouge ou s'acte tant que le festival de Cannes n'est pas terminé car il redessine tout le calendrier de sorties des films sur les mois qui suivent.

Ensuite les premières réponses tombent : oui ou non, parfois un peut-être. Pour arriver cette année

à une sélection record : 15 films en sélection officielle, dont 12 en avant-premières, 8 en compétition et 10 équipes de films attendues ! Et pas des moindres : l'incroyable Michel Boujenah en invité d'honneur pour la soirée d'ouverture, mais aussi l'immense réalisateur multi-récompensé Benoît Jacquot, ou encore Radu Mihaileanu. Comme me l'a dit Patrice Leconte avec qui j'échange et corresponds beaucoup quand il a découvert la sélection officielle finale fin août : « C'est digne d'un 10<sup>e</sup> anniversaire, mais c'est surtout digne d'un très grand Festival ! ». Didier Flamand, le président du jury m'a dit aussi la même chose.

**Pourquoi Didier Flamand comme Président du Jury du Festival ?**

Je suis en contact avec Didier depuis des années, et je lui avais déjà proposé la présidence ou tout simplement d'être membre du Jury. Il avait dû à chaque fois décliner par manque de temps ou d'agenda trop chargé. Il a tout pour faire un excellent président : d'une part il s'illustre aussi bien sur petit que sur grand écran mais aussi au théâtre, et d'autre part les adaptations : il connaît ! Il en a quelques-unes à son actif en tant qu'acteur : *Les Rivières Pourpres*, *L'Enquête Corse*, ou encore *Une Chance de Trop* l'adaptation télévisée d'Harlan Coben. Cette année, il a brillé en

amant-amoureux de Josiane Balasko dans le succès *Retour chez ma Mère* que plus de 2 millions de Français ont vu en salle. Quand je lui ai demandé pour 2016, il a dit « oui » tout de suite ! C'est quelqu'un d'adorable, vous verrez.

### **Quelle est la valeur ajoutée d'un parrainage de Patrice Leconte pour le Festival ?**

C'est bien plus qu'une valeur ajoutée ! C'est un véritable honneur pour Le Croisic et une telle fierté que Patrice accepte cette « casquette » de parrain officiel. Il succède à Claude Chabrol, qui en son temps portait un œil bienveillant sur le Festival, et est par conséquent un gage de qualité auprès des professionnels du 7<sup>e</sup> Art mais aussi de la presse nationale et de nos partenaires. Depuis sa venue en 2013 pour son film *Une Promesse* (récompensé par trois prix au festival), Le Croisic est devenu très important pour Patrice. Ému, touché, bouleversé, il garde du Festival d'excellents souvenirs. Après la présidence du jury l'an dernier où il a excellé dans ce rôle, je lui ai presque logiquement proposé d'en devenir le nouveau parrain et de reprendre le flambeau de Claude Chabrol. Il a accepté très vite. Aujourd'hui, Patrice m'aide dans certains contacts auprès des artistes, s'inquiète, se soucie, appuie mes demandes ou mes démarches. Il est devenu au fil du temps et de nos échanges un ami. Tout comme Guillaume de Tonquédec qui prend souvent de nouvelles, ou encore mon ami le réalisateur Nicolas Bary que je vois souvent et qui m'aide dans mes projets personnels.

### **Avez-vous un thème particulier cette année ?**

Non, il n'y a jamais de thème particulier. De la Page à l'Image, les adaptations littéraires sur grand écran en sont déjà un à part entière. C'est déjà très difficile de trouver et sélectionner des films

dans cette thématique, alors y rajouter un axe ou un thème supplémentaire compliquerait encore plus les choses. Car rappelons-le, chaque film obtenu se négocie pendant des semaines, des mois, sans l'assurance de l'obtenir en sélection. Le seul thème cette année concerne la « *Leçon de Cinéma* » toujours sur l'adaptation bien sûr, mais plus spécialement axée sur les biopics, cette mode des biographies au cinéma. Nous aurons deux scénaristes spécialistes en la matière pour nous offrir une très belle « *masterclass* » : Gilles Taurand et Laurent Turner.

### **Le Festival a désormais un logo, pourquoi ?**



Le logo n'existait pas ! Un comble, il faut bien l'avouer. Au bout de dix ans, il était temps que l'événement possède son image, son logo officiel, qui évoluera au fil du temps bien sûr, et aussi des technologies. Le festival aujourd'hui doit avoir son identité et ce logo apporte une vraie visibilité dans les démarches toute l'année, pour les professionnels, les partenaires mais aussi pour le public.

### **En concertation avec l'association Le Hublot, la Ville a déposé la marque « Festival du Film du Croisic, De la Page à l'Image » à l'Institut national de la propriété industrielle (Inpi), quelles étaient les motivations ?**

Au fil du temps, le succès du festival « *De la Page à l'Image* » a inévitablement associé le nom du Croisic... Et c'est

logique ! Comme la plupart de ces grands rendez-vous, la Ville est associée au lieu où se déroule l'événement. On parle du festival de Cabourg, de Beaune, d'Angoulême. Depuis quelques années, « *De la Page à l'Image* », est devenu avant tout le festival du film du Croisic. Aujourd'hui, les professionnels parlent de celui du Croisic que l'on situe plus facilement sur une carte. La Ville a aussi voulu montrer, selon les propos de son maire, Michèle Quellard, son réel attachement à l'événement ! Les choses évolueront encore, et il le faut, pour asseoir pleinement le festival, le protéger et lui garantir un véritable avenir.

### **Certaines personnes confondent le cinéma Le Hublot, propriété de la ville, l'association Le Hublot, gestionnaire du cinéma et le festival De la Page à l'Image, ne pensez-vous pas qu'il faudrait clarifier cette situation en dissociant le cinéma en tant qu'activité commerciale de l'événement culturel qu'est le Festival ?**

C'est une réflexion en cours, très sérieusement depuis plusieurs mois, par la Ville d'une part, mais aussi par l'association, ses bénévoles et son conseil d'administration.

Je sais que des rendez-vous ont lieu régulièrement pour le cinéma dont la Ville a confié la gestion de l'exploitation à l'association depuis 1991, et que Michèle Quellard et son équipe apportent un regard particulier et très attentif à son évolution, mais aussi à son maintien. Que ce soit le cinéma Le Hublot, véritable pilier culturel quotidien, et le festival du film que j'ai créé en 2006... Pour le reste, je ne répondrai pas, c'est encore trop flou dans la tête de beaucoup de gens. J'ai mon avis, ma position, et c'est pour le bien du Hublot comme pour celui du festival qui me sont chers, que je me soucie vraiment de leur avenir... Ce que j'ai toujours fait d'ailleurs depuis

1996 en tant que bénévole, et à partir de 2001 en tant que salarié. Et oui quinze ans déjà que je suis salarié du Hublot, et déjà huit ans que j'en suis le Directeur d'exploitation...

**D'ailleurs, comment envisagez-vous l'avenir du Festival au Croisic?**

C'est une question qui me trotte dans la tête depuis déjà longtemps, depuis 2012 je pense, l'année où mon ami Guillaume de Tonquédec a été président du Jury. Le festival du film du Croisic est aujourd'hui devenu un vrai rendez-vous de cinéma à part entière, et de plus en plus reconnu et prisé par les professionnels. Aujourd'hui, il faut une vraie prise de conscience par celles et ceux qui aiment le festival et qui souhaitent qu'il continue, qu'il vive, mais aussi qu'il survive! Le rythme s'intensifie d'année en année, les

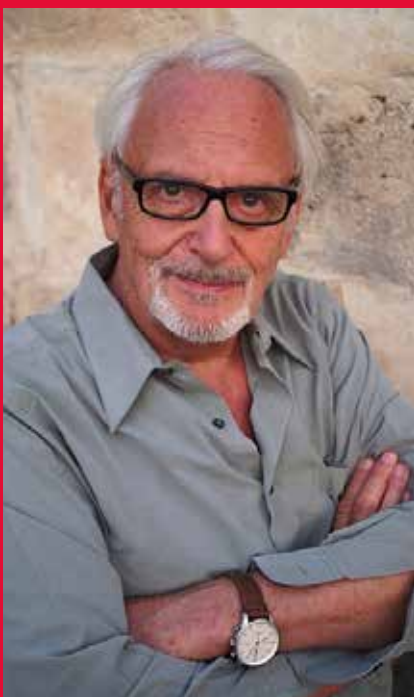
préparatifs sont de plus en plus lourds, le budget gonfle et grandit inévitablement tous les ans, et le bénévolat a parfois malheureusement ses limites. Et puis, beaucoup le disent, public, festivaliers, bénévoles, mais une question revient souvent: quid du Festival du Film du Croisic, le jour où je quitte Le Croisic? Même Patrice Leconte s'en inquiète et veut s'assurer que si d'autres projets m'amènent ailleurs, je puisse continuer à m'en occuper! Car forcément, mon avenir professionnel, mes envies, mes ambitions, et mes rêves ne se trouvent pas au Croisic! Je ne l'abandonnerai pas, même si je vogue vers de nouveaux horizons. Mais le festival devra continuer sa mutation, et par la force des choses continuer de grandir, s'intensifier, se professionnaliser pour ne pas qu'il stagne, qu'il s'essouffle!

C'est un « *petit, qui a tout d'un grand!* ».

**Le Cinéma est passé au son numérique? Pourquoi ce changement, quelles en sont les améliorations? Combien cela a-t-il coûté? Qui a payé?**

Le cinéma était déjà au son numérique depuis des années, mais le matériel, notamment les enceintes étaient obsolètes et devaient surtout être 100% compatibles avec les nouvelles technologies. L'intégralité du système sonore a donc été changée (l'ancien avait presque 20 ans). Enceintes, colonne son, écran, micros, etc. pour un coût de plus de 30 000 €, pris en charge par la Ville et soutenu par les aides du Centre national du cinéma. Le son est désormais magnifique! De plus, Le Hublot est aussi équipé maintenant pour les malentendants et malvoyants. ■

**Le jury officiel 2016**



**Didier Flamand**, président du Jury Officiel, acteur et comédien de Ciné, Théâtre et Télévision.



**Jérôme Cornuau**, réalisateur, producteur et scénariste.



**Willy Liechty**, auteur et comédien.



**Catherine Riou**, bénévole au cinéma Le Hublot depuis 2012.



**Laurent Delpire**, directeur général adjoint en charge du Patrimoine et de l'Urbanisme.

**Et le jury Jeune Public**, un deuxième jury, constitué de collégiens et lycéens de la Presqu'île, font le même travail que le jury officiel. Ils lisent les livres et voient les films en compétition pour vote pour « la meilleure adaptation ».

CULTURE



## Succès de la rétrospective consacrée au sculpteur Jean Fréour

L'exposition hommage au sculpteur batzien Jean Fréour est une réussite au-delà de toutes les espérances.



**D**urant trois mois, plus de 8300 personnes venues de 84 départements et de six pays se sont rendues à l'ancienne criée et à La Galerie Chapleau pour découvrir les 320 œuvres consacrées à cet artiste majeur de la sculpture de l'art sacré et du nu. Parmi les régions les plus représentées, les Pays-de-Loire et Paris. Sur les trois derniers jours, la salle de la place Boston a reçu la visite de 650 personnes. Plus de 20 agents de la mairie, des élus, et trois salariés se sont relayés pour assurer les permanences.

Financièrement, c'est une opération blanche pour la ville. Les recettes couvrant les coûts de fonctionnement et de personnel.

*« Au-delà des chiffres et des résultats, c'est la rencontre du public avec un artiste majeur. Nous n'avons pas envisagé un tel succès, par deux fois nous avons dû réimprimer plus de 1000 tickets. Ce fut une exposition compliquée à monter, elle a nécessité une logistique assez lourde, mais nous avons pu nous appuyer sur les compétences en interne, j'en veux pour preuve la qualité de la*

*communication visuelle et notamment le catalogue, réalisé par Delphine Château, notre maquettiste »* explique Laurent Delpire, le co-commissaire de l'exposition avec Yvon Le Bihan, expert de l'artiste. Les dernières expositions consacrées à Jean Fréour datent de 1995, dans le domaine de Trévarez, et de 2004, à la mairie du 16<sup>e</sup> arrondissement de Paris. *« Je prépare la suivante dans un grand musée parisien. Mais cela est sans commune mesure avec cette rétrospective majeure de l'artiste. C'est formidable qu'une petite ville comme Le Croisic relève ce type de défi, accepte de partir dans une aventure, raisonnée et raisonnable certes, mais ambitieuse. Le Croisic s'est montré à la hauteur de l'enjeu, j'ai rencontré ici un vrai esprit de groupe »* s'enthousiasme Yvon Le Bihan.

*« La Ville du Croisic peut se montrer fière de ce travail. Un événement de ce type nous permet de rayonner au-delà de notre territoire. Le reportage passé sur France 3 nous a beaucoup aidés. Avec Du Puigadeau en 2012, nous avons déjà marqué les esprits, l'exposition Fréour nous inscrit dans les villes capables d'organiser ce type d'événement »* ajoute Jacques Bruneau, adjoint à la Culture. ■



# AGENDA

## OCTOBRE 2016

### Sortie de la LPO

Samedi 1<sup>er</sup> octobre, de 9h00 à 12h00. L'Eurobirdwatch Groupe Presqu'île de la Ligue de protection des oiseaux 44 organise un comptage de « Fous, sternes, puffins » qui passent près des côtes. Cette sortie est gratuite et ouverte à tous publics mais limitée à 20 personnes. Le lieu de rendez-vous sera communiqué à l'inscription.

Réservation obligatoire auprès de F. Martin au 02 40 53 84 80. LPO 44

### Nettoyage du littoral

Vendredi 7 et samedi 8 octobre, dans la cité.

Vendredi 7 octobre à 14h00, parking du Sable Menu.

Samedi 8 octobre à 15h00, à l'entrée de la jetée du Tréhic.

Contact - 06 21 65 11 52. Decos.



### Festival du film du Croisic « De la Page à l'Image », exposition et clôture du festival

Du vendredi 7 au dimanche 16 octobre, ancienne criée et cinéma Le Hublot.

### Puces des couturières

Dimanche 9 octobre, de 10h00 à 18h30, salle des fêtes.

Vente de tout matériel d'occasion de couture : tissus, fils, patrons, boutons, dentelles, galons, rubans et d'arts textiles. Vente également de toutes publications d'occasion (revues ou livres) en lien avec la couture et les arts textiles.

Renseignement, règlement et inscription : Françoise Leseurre – Port. : 06 87 39 77 25 / francoiseleseurre@orange.fr

Entrée libre. Association L'Pique et Brode.

### « La France face à l'islamisme et au terrorisme », conférence de Mathieu Guidère

Lundi 10 octobre à 18h30, salle des fêtes. Pendant vingt ans, entre 1995 et 2015, la

France n'a pas connu d'attentat majeur sur son sol en dehors de l'affaire Merah (mars 2012), annonciatrice d'une nouvelle ère de la terreur. Mais la France est aux prises avec l'islamisme depuis bien longtemps, avant que ce dernier ne finisse par se confondre avec le terrorisme. Comment expliquer dès lors les attentats et les massacres à répétition depuis janvier 2015 ?

Derrière les revendications toutes politiques se profile une volonté d'exportation en France de la guerre de religion qui sévit dans les pays arabes et musulmans depuis déjà un moment et que les gouvernements successifs n'ont pas vu s'implanter progressivement sur le territoire national. Cette conférence présente un aperçu de la situation actuelle et explique les racines du mal ainsi que les moyens d'y remédier. Mathieu Guidère est professeur des universités et agrégé d'arabe, titulaire de la chaire du Moyen-Orient à l'Université de Paris 8. Il a été tour à tour professeur résidant à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr (2003-2007) et directeur du Laboratoire d'analyse de l'information stratégique, puis professeur à l'université de Genève (2007-2011) et à l'Université de Toulouse 2 (2011-2015), avant d'être nommé professeur à l'Université de Paris. Il a écrit une trentaine d'ouvrages sur le monde arabe, l'islamisme et le terrorisme. Son dernier livre est intitulé : « Le Retour du Califat » (Éditions Gallimard, 2016). Ville du Croisic

### Marché des Potiers

Du vendredi 21 au dimanche 23 octobre, ancienne criée.

Entrée libre. Association « Art et Animations »



### Exposition démonstration exhibition « Métiers de la réception »

Samedi 29 et dimanche 30 octobre, ancienne criée. Association « La Calebasse ».

### Festival du Théâtre en Automne

Du samedi 29 octobre au dimanche 20 novembre, salle des fêtes. Ville du Croisic.

## NOVEMBRE 2016

### Cérémonie du Souvenir Français

Mardi 1<sup>er</sup> novembre, cimetière.

Dépôt de gerbe au monument des Péris en Mer, au carré central du Souvenir Français, au carré principal du Souvenir Français. Ville du Croisic.

### Café littéraire

#### « La rentrée littéraire et les prix »

Mercredi 2 novembre à 17h30, La Galerie Chapleau. Ville du Croisic.



### Nettoyage du littoral

Vendredi 4 novembre à 14h00, parking du Sable Menu.

Samedi 5 novembre à 14h00, à l'entrée de la jetée du Tréhic.

Contact : 06 21 65 11 52. Decos.

### Cérémonie de la commémoration de l'Armistice de 1918

Vendredi 11 novembre 2016, Mont-Espirit. Dépôt de gerbes au monument aux Morts du Mont-Espirit. Ville du Croisic.

### 9<sup>e</sup> marché du chocolat et des saveurs

Du vendredi 11 au dimanche 13 novembre, de 10h00 à 18h00, ancienne criée.

Présentation et concours des œuvres élaborées par les pâtisseries chocolatiers, leurs ouvriers et leurs apprentis, en présence d'un jury de professionnels. Les visiteurs sont appelés à désigner par un vote les gagnants du prix de la ville du Croisic. Les chocolatiers et fabricants de saveurs présenteront et proposeront leurs productions artisanales. Depuis plusieurs années cet événement est très attendu et les visiteurs très nombreux se déplacent du département et de la région. Les artisans chocolatiers pâtisseries de la Presqu'île proposent : dégustation et vente de leurs spécialités, bar à chocolat, dégustation et vente de produits locaux, cidre, miel, sel de Guérande, escargots du Croisic.

Entrée libre. Association « Art et Animations ».



### Conférence « La Garde... à vous! » par le colonel Jean-Louis Salvador

Vendredi 18 novembre à 18h00, foyer Émile-Thibault.



Passionné d'équitation, ce jeune bachelier effectue son service national comme gendarme adjoint, c'est-à-dire 2<sup>e</sup> classe, au régiment de cavalerie de la Garde Républicaine. Il lui paraît tout de suite évident que sa voie est tracée et il décide d'y faire carrière! Admis sur concours à l'école des sous-officiers de gendarmerie, il revient dès la sortie au régiment, comme sous-officier; il y prépare le concours d'officier. Admis brillamment à l'école des officiers de la gendarmerie nationale de Melun (EOGN), il en suit la formation; son rang de classement de fin d'études lui permet de choisir... la Garde Républicaine! C'est ainsi qu'il est nommé, en tant que lieutenant, commandant de peloton puis commandant d'escadron dans ce régiment de cavalerie, le seul de l'armée française. Mais les mutations, imposées par le statut militaire de gendarme, le contraignent à quitter son cher régiment et il connaît alors successivement, le commandement de la compagnie de gendarmerie départementale d'Amboise, des emplois d'état-major, avant de revenir au régiment en 1998. Il est alors commandant en second, puis commandant en titre. C'est la réalisation de ses rêves. Il le quittera en 2005 avant de connaître de nouvelles expériences, à la Direction Générale, au service historique de la Défense, puis en tant que délégué au patrimoine culturel de la gendarmerie nationale. Il est aujourd'hui Président du musée de la gendarmerie nationale à Melun. Le colonel Jean-Louis Salvador est par ailleurs auteur de plusieurs ouvrages, dont: « *Le régiment de la garde républicaine* » (édition BELIN 2006); « *La boîte de Pandore* » (édition LBM 2009); « *Nouvelle d'Oc* » (édition LBM 2014); « *Le gendarme espagnol* » (édition SPE 2015). Cet officier supérieur est donc très bien armé pour raconter la Garde Républicaine, son histoire, ses missions et son avenir!

### Accueil des nouveaux arrivants

Vendredi 25 novembre, salle des fêtes. AVF/Ville du Croisic.

## DÉCEMBRE 2016

### Téléthon

Samedi 3 décembre. Ville du Croisic.

### Journée Nationale d'Homage aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie

Lundi 5 décembre, monument aux Morts du Mont-Esprit. Ville du Croisic.

### Café littéraire « Les livres à offrir »

Lundi 5 décembre à 17h30, La Galerie Chapleau. Ville du Croisic.



### Nettoyage du littoral

Lundi 5 et mardi 6 décembre, dans la cité  
Lundi 5 décembre à 14h00, parking du Sable Menu.  
Mardi 6 décembre à 14h30, à l'entrée de la jetée du Tréhic. Ville du Croisic.

### Tournoi de Tarot

Samedi 10 décembre, salle des fêtes.  
13h30 – Inscription: 10 €.  
14h00 – Tournoi libre par table de 4 joueurs. Le jeu se joue en 6 prises. Il y a en tout 4 fois 6 prises (environ 4 heures).  
Contact: Marie-Christine Panneau-Boisdron - 06 32 85 36 62 / tarotclubcroisic@gmail.com  
Tarot Club Croisicais.

### Salon des Créateurs Amateurs

Samedi 10 et dimanche 11 décembre, ancienne criée.  
Le samedi, de 10h00 à 19h00,  
Le dimanche, de 10h00 à 18h00.  
Tombola au profit des Restos du Cœur et de la Croix Rouge. Tirage le dimanche à 17h00 (billet en vente à 1 €).



## Exposition maison du patrimoine croisicais

Depuis le 6 août, une nouvelle exposition temporaire est proposée par la Société des Amis du Croisic dans la maison du patrimoine croisicais, située à l'entrée du parc de Penn Avel.

Après l'énigme des faïences dites du Croisic, l'association s'intéresse à nouveau à la personnalité marquante du savant croisicais Pierre Bouguer qui vécut au XVIII<sup>e</sup> siècle et qui fut à l'origine de nombreuses avancées scientifiques, en particulier dans les domaines de la navigation et de l'astronomie. Le parcours du scientifique est retracé à travers une série de panneaux ainsi que de nombreux objets prêtés par Claude Cistac. L'exposition présente également quelques ouvrages originaux de Pierre Bouguer qui appartiennent aux Amis du Croisic ainsi qu'une scénette évoquant l'ancienne école d'hydrographie du Croisic. Une nouvelle occasion de mieux connaître ce personnage historique du Croisic dont la statue trône devant l'ancienne criée depuis 1998.

Visite libre les samedis et dimanches de 15 h 00 à 17 h 00 pendant les vacances scolaires.



## LISTE « LE CROISIC, AUTHENTIQUE, MODERNE ET DYNAMIQUE »

Chères Croisicaises et Croisicais,

Encore une fois, l'opposition privilégie le chemin de la polémique au travail dans les instances municipales. La Ville enregistre une baisse des effectifs scolaires. Les raisons sont nombreuses : prix de l'immobilier qui ne facilite pas l'installation des jeunes ménages, territoire contraint, faible disponibilité des terrains, multiplication des règles d'urbanisme contraignantes. Nos opposants nous en font le reproche. Bien que nous ayons des difficultés à attirer les jeunes, nous avons au moins la facilité d'attirer les moins jeunes.

Les personnes âgées, les jeunes retraités participent aussi de l'attractivité d'un territoire. Ils génèrent une demande de produits et de services. Ils ne sont pas quantité négligeable dans la croissance locale dans les secteurs du tourisme, de la santé, du commerce de détail, des services financiers, etc.

Le primordial est de conserver l'attractivité de notre territoire et il l'est.

Et quand nous nous engageons en matière de logements notamment sur le champ social ou en direction des primo-accédants comme notre programme dans le quartier Du Puigaudau ou celui à venir de la Pierre Longue, nos opposants critiquent notre politique volontariste.

L'alpha et l'oméga de leur politique seraient une diminution des impôts locaux. La commune a gelé ses taux pour toute la durée du municipe alors que certaines de nos villes voisines ont augmenté les leurs. Par ailleurs, la baisse des dotations de l'État réduit les marges de manœuvres de la commune.

Alors nous agissons. Nous avons réduit les coûts de fonctionnement de la

commune tout en préservant notre capacité d'investissement, essentielle à l'activité économique.

Bien entendu, on peut sauter sur sa chaise comme un cabri en disant « développement économique, développement économique » mais cela n'aboutit à rien. Il y a les réalités et les réalités ne se traitent pas d'un coup de baguette magique. Il faut les entendre, les comprendre et trouver des solutions adaptées à nos spécificités. Nous avons étudié les propositions de l'opposition, nous avons essayé d'échanger, mais cette dernière ne semble pas être capable d'accepter notre analyse critique. Les réalités se traitent à partir d'elles-mêmes. Et le développement économique ne se décrète pas

Nous vous souhaitons une excellente rentrée.

## LISTE « POUR QUE VIVE LE CROISIC »

Chères Croisicaises, chers Croisicais,

Revoici le mois de septembre! Retour au « calme » apprécié par les uns, retour au travail pour d'autres et à l'école pour les plus jeunes...

Cette année, les effectifs du groupe scolaire public du Croisic s'effondrent; Et il serait mensonger de prétendre qu'ils sont maintenus: en 3 ans, on enregistre plus de 13 % d'élèves en moins. Plusieurs paramètres expliquent cette dégringolade: les départs naturels des élèves de CM2 vers le collège, les départs volontaires vers d'autres écoles primaires pour insatisfaction, enfin et surtout, la chute du nombre de naissances depuis 2013. Elle est telle, que les entrées en maternelle cette année, ne compensent plus les départs. Le Croisic continue de se vider de sa jeunesse. Nous ne voulons nullement dresser les générations les unes contre les autres, encenser les jeunes au détriment des plus âgés. Nous disons simplement, sans jugement de valeur, qu'une ville n'a d'avenir que si toutes les classes d'âge y sont équilibrées. Une ville sans jeunesse est une ville qui vieillit, puis qui meurt.

Il nous faut relancer l'attractivité du Croisic pour les familles! Les moyens à mettre en œuvre relèvent du bon sens; et ils sont à notre portée:

Pour commencer, nous affirmons encore que la fiscalité doit être allégée. Les familles (plus que les autres encore, car elles font déjà face à davantage de charges) souffrent d'un impôt trop lourd. Bien que stabilisés depuis 2014, nos taux de fiscalité culminent. Ils dépassent ceux de toutes les autres communes de Cap Atlantique: 18,34 % et 21,39 % pour les taxes d'habitation et foncière, contre 13,01 % et 17,84 % au Pouliguen, station balnéaire comparable. Les récents efforts de la majorité sur ses dépenses de fonctionnement vont dans le bon sens. Il faut les poursuivre, traduire tout cela en baisse d'impôts et le faire vite, dès le prochain budget. Ensuite, nous persistons: il nous faut des emplois à offrir! En janvier, nous évoquons, dans

ce magazine, 7 propositions pour aider le développement économique du Croisic. Nous écrivions aussi qu'elles pourraient s'enrichir dans le cadre d'une discussion constructive avec la majorité.

L'échange vient d'avoir lieu, le 25 août, en Commission Développement Économique. Sa conclusion? Un élu de la majorité présente le résumé très bien avec cette formule: « je suis déçu par cette réunion, Madame Thobie ne s'est pas exprimée ». Madame Thobie ne s'est pas exprimée, c'est exact. En lieu et place, elle a dû se défendre, affronter seule 7 élus remontés. Ils n'étaient pas là pour la discussion, mais pour un règlement de comptes violent, qui n'a laissé aucune chance au « débat d'ouverture » promis en préambule. Plutôt que d'avancer, on bloque aussitôt sur une question:

« Pourquoi l'opposition n'a-t-elle pas évoqué ses idées en commission plutôt que dans le magazine municipal? » Peut-être avons-nous préféré nous exprimer ici d'abord, parce que les écrits publics restent et obligent. Sans doute aussi parce que la Commission Développement Économique, comme la Commission Finances et la Commission Travaux et Urbanisme du reste, sont tout sauf propices à l'échange démocratique. Des lieux de présentations magistrales dans le cadre d'agendas verrouillés, oui. Des rings où tous les coups sont permis hors micro, oui aussi. En tous cas, des séances phagocytées par la majorité où l'opposition ne se sent pas le droit d'intervenir. La Commission Développement Économique a d'ailleurs été introduite en ces termes par son président le 25 août: « nous avons pris la décision de permettre à notre opposition de nous décliner ses 7 propositions ». Permettre?! Notre opposition?! Nous décliner?! ... En une seule petite phrase, voilà 3 expressions révélatrices du sentiment de toute puissance qui gonfle la majorité et qui écrase toutes les initiatives.

Quel temps perdu pour Le Croisic! Plutôt que de réfléchir ensemble à la concrétisation de certaines des idées apportées, de capitaliser sur les moyens de la mairie, d'avancer efficacement en somme, la majorité démolit. Elle joue en outre un double jeu constant, flagrant sur le dossier de la maison de retraite par exemple: alors que nous voudrions agir, elle nous explique, des mois durant, que l'on ne doit pas bouger pas avant la réponse de l'ARS (l'Agence Régionale de Santé est décisionnaire, avec le Conseil Départemental); elle nous promet un entretien à partir du 25 août pour définir les actions à mener... Mais le 5 septembre en Conseil Municipal, nous découvrons une motion à voter sur le sujet, proposée par Madame Quellard, sans concertation, ni collaboration. Elle n'a nullement envie de travailler avec nous en réalité. Elle a d'ailleurs récemment affirmé qu'elle n'avait que faire de notre soutien. Voilà qui a au moins le mérite de révéler ce qu'elle prend soin de masquer derrière les sourires policés des interventions publiques: le mépris de ceux qui ne partagent pas ses positions, le mépris des 1212 électeurs qui ont fait le choix de notre liste lors des dernières élections.

Alors déçus, nous le sommes aussi. Nous sommes même écoeurés. Plus que les actions au fond (nous approuvons 80 à 85 % des délibérations), nous contestons les méthodes. Et nous ne sommes plus les seuls: au sein même de la majorité, les rangs sont moins serrés. À peine un mois après Madame Cassac, Monsieur Lechat vient de démissionner. Dans la presse, Ouest France le 13 septembre, il déplore l'absence de liberté de parole et des pressions. 3 départs en 2 ans, voilà qui devrait amener la majorité à la remise en question. Cela devient urgent, vital pour Le Croisic qui a tout à perdre dans ces guéguerres lamentables.

F. Thobie – J.-L. Rondenet – F. Bally – J.-M. Lucas – F. Aubineau – Y. Lescaudron – avec la collaboration de C. Barre Gascoin.

**FESTIVAL DU FILM  
DU CROISIC  
DE LA PAGE A L'IMAGE**

**FESTIVAL D'ADAPTATIONS LITTERAIRES  
SUR GRAND ECRAN**

[WWW.DELAPAGEALIMAGE.COM](http://WWW.DELAPAGEALIMAGE.COM)



11. EDITION

**DU 7 AU 16**

**OCTOBRE 2016**

**CINEMA LE HUBLOT**

